

la gueule ouverte

**TRAIN A GRANDE VITESSE :
ENCORE UN AMUSE-RUPINS !**



JANVIER

21 mercredi
 Au cinéma Saint-André des Arts, Paris, sortie du film de Renaud Victor, "Le gamin le dur" sur l'expérience de Deligny, dans les Cévennes avec des enfants autistes.
 - Journée internationale d'action à l'occasion des premiers vols commerciaux de Concorde.

22 jeudi
 - Les viticulteurs du Sud auront-ils une manière à eux de fêter la Saint-Vincent, cette année ?
 - A 15h sur France-Culture "La justice" questions sur le secret de l'instruction, les jurés, la détention préventive.

23 vendredi
 Dernier quartier de lune.
 L'audiovisuel, quel pied, aujourd'hui !
 France-Culture, 22h30, dans la série quotidienne (sur le Gargac pour cette fois) "L'Occitanie" une discussion chez Robert Laffont oppose la mortuaire et mortelle de Fos au débat plein de promesses du Gargac. Célé sur l'if "Apostrophes", Mendis France et la carte (avec A. Indes, Gallo et Viançon Porté). FR3 "Vendredi" le consommateur qui se lit pas "La grande Ouvre" approche des choses en la viande de boucherie.

24 samedi
 Faire un petit bout de conduite à Yves Fougère qui s'en va veiller qu'on remette bien au sol notre machine "Le Redoutable" sa nation de charge thermonucléaire : plus d'un million de tonnes de TNT !

25 dimanche
 "Le jour de la Saint-Paul l'hiver se compte local"
 - Donner de l'avoine et du sarrasin aux poules pour les inciter à pondre.

26 lundi
 - Mettre dans un pot dans du sable les noyaux qu'on a gardés pour planter (noix, abricots, prunes, etc.) et les mettre en terre dans un mois.
 - S'abstenir d'écrire une lettre d'engueulade à Fabrice qui n'a pas fait de "Carnet de la vieille soupe" cette semaine.
 - Dernier jour de l'enquête d'aptitude publique pour le tarage de Vézère de renseigner d'urgence dans les mairies de la Loire et renvoyer son opposition sur les registres.
 - A Verdun, réclamer chez les marchands de journaux "Le Gou" ou "hebdomadaire de contre-information régionale, rigolo, pas cher, important."

27 mardi

LES ETRONS DE LA SEMAINE

Le Pape condamne le plaisir et le plus fort c'est qu'il y a des gens que ça gêne : ils ont aussitôt obtempéré en retirant leurs mains de leurs poches de pantalon.

Les ouvriers CGT d'Orly annoncent qu'ils refuseront de décharger les marchandises américaines si les USA refusent le Concorde.

Les Bretons se sont contentés de faire « Hou ! le vilain » au passage de Chirac dans leur pays.

LA RECETTE VÉGÉTARIENNE DE LA SEMAINE

LA TARTE A L'OIGNON

Faire une pâte brisée : mélanger rapidement du bout des doigts un verre et demi de farine blanche, un verre et demi de farine complète, 100 grammes de beurre, grosse pincée de sel, cuillère à café de sucre brun, pincée de vanille, lier avec un demi verre d'eau tiède, laisser reposer en boule. Éplucher et couper très fin six gros oignons, les faire « fondre » tout doucement pendant dix minutes à la poêle dans une noix de beurre. Saupoudrer de deux grosses cuillerées à soupe de farine blanche, mouiller d'un demi verre d'eau et d'un bon verre et demi de lait, cuire comme une béchamel en remuant sans cesse, arrêter au premier bouillon. Étaler la pâte au rouleau, enfoncer un grand moule à tarte, saupoudrer le fond de 50 grammes de gruyère râpé, verser la préparation oignons béchamel (apports souhaitables : muscade, estragon) cuire une petite demi-heure à four bien chaud (thermostat 8). Servir tiède ou chaud, mais pas froid.

LA SEMAINE PASSÉE

12 janvier. Sans aucune consultation auprès des nombreuses associations concernées, le gouvernement crée un Secrétariat d'Etat à la consommation et le confie à une dame : madame Christiane Scrivener. Elle s'y connaît : c'est la sœur de Fries, directeur du commerce intérieur au ministère du commerce, adjoint au maire Fourcade.

13 janvier. Les conchyliculteurs et marchands d'huîtres font la grève pour protester contre le mal qu'on dit partout sur leurs coquillages (voir G.O. n° 88). Protesteraient pas contre les pollueurs qui leur font du tort, ces cons ! Protestent contre ceux qui protestent !

André Fosset définit les grandes lignes de sa future action au ministère de l'environnement : industrie de dépollution, amendes payées une fois le mal fait, espaces verts et lutte contre les papiers gras. On est fixé : faut continuer à nous occuper de nos affaires nous mêmes, multiplier les comités de lutte et associations de sauvegarde.

Un débouché pour les pléthoriques étudiants en lettres et sciences humaines : berger. Sur 140 candidats à un stage de formation de bergers en Haute-Provence, il y a un seul fils d'agriculteurs, mais 139 intellectuels diplômés.

14 janvier. Des tonnes de fuel se sont déversées pendant plusieurs heures dans le Rhin par un petit trou dans la coque d'un bateau. La date de la conférence sur la pollution

du Rhin ne parvient pourtant toujours pas à être fixée.

L'ERDA révèle : dans une quinzaine d'années, les pays en voie de développement auront assez de plutonium pour fabriquer trois mille petites bombes atomiques. Faudra pas sortir sans son parapluie, même en région sèche.

Le professeur Henri Leclerc, de Lille, trouve que l'eau potable n'est pas bien propre, les virus et bactéries étant devenus résistants à toute dépollution ou épuration. Ne vous précipitez pas sur les bouteilles du supermarché : à Évian ou Vittel, c'est comme partout ailleurs, vous savez...

En RFA, le Bundestag adopte un projet de loi punissant de trois ans de prison les auteurs

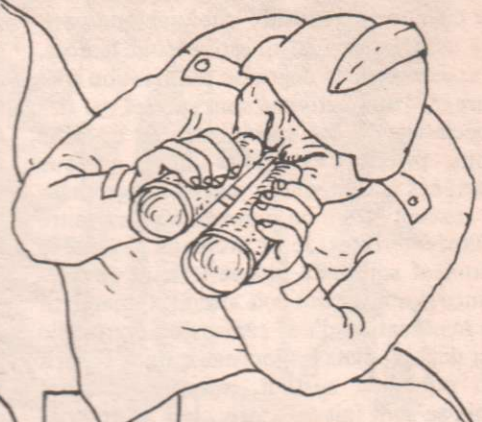
incitant à la violence envers l'Etat, ou simplement l'approuvant. Les écrivains adopteront-ils l'autocensure, ou bien se diront-ils que trois ans nourri logé blanchi éclairé, c'est le confort pour écrire un nouveau bouquin mieux que le premier ?

Les chances du Concorde diminuent aux USA : l'Agence pour la Protection de l'Environnement demande qu'il soit soumis à des normes de bruit auxquels ce gros péteux n'est pas du tout conforme. Tant pis.

L'Etat accordera en 1976 une aide de 2,5 millions de francs au développement des véhicules électriques, c'est ce qu'on a appris au cours d'un séminaire sur le sujet à Tours. Quel pactole !

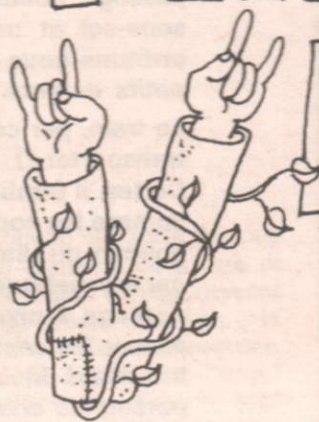
LA CONSPIRATION VERTE

Serge Moscovici est ethnologue, professeur à l'Université Paris VII. Dans un livre essentiel, « La Société contre nature » (10-18, 1973), il a, exemples des sociétés animales à l'appui, définitivement réduit en miettes le vieux mythe de l'opposition entre « nature » et « culture ».



PAR
SERGE
MOSCOVICI

La subversion
« au ras des pâquerettes »
commence à inquiéter.



La conspiration rôde autour de nous colle à notre peau, pollue l'air politique et encrasse les cerveaux. Elle vient toujours à point nommé. La violence qui descend dans le métro, les femmes qui manifestent dans la rue et au travail, les jeunes gens qui contestent la discipline à l'armée et à l'usine, les jeunes filles qui prennent la pilule au su de leurs parents, les régions qui réclament leur autonomie et tout ce qui bouleverse le monde établi, voilà de quoi jeter, et à juste titre, un trouble général. Comment accepter et comprendre tant de choses qui changent en si peu de temps ? Et le répit de chercher si loin l'enchaînement des causes et des effets quand la peur est si près ! En tout cas, voir que l'ordonné se désordonne parce que les sociétés ont suivi une certaine politique et une certaine économie, que les vieux schémas et réflexes éclatent sous la pression de nouvelles réalités et de nouvelles forces sociales, est bien trop compliqué et trop abstrait. En revanche, voir partout la main d'une conspiration qui se trame dans l'ombre et ose même apparaître à la lumière, c'est du palpable et du concret. Quand on l'a démasquée, on peut la saisir, la dénoncer et l'écraser comme l'hydre aux mille têtes, sûr que tout se remettra en marche pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Procédé vieux comme Hérode, dont

les ficelles sont bien connues. Et la tentation d'appliquer ce procédé est toujours très forte pour ceux qui tirent les ficelles. Il leur faut simplement une occasion et, bien sûr, des conspirateurs.

Le mouvement récent dans l'armée vient de leur offrir l'occasion attendue. De cent façons, il a touché à une des institutions de la société dont les ramifications dans la vie et le psychisme des nations sont profondes et qui, par ailleurs, incarne aux yeux de la plupart des gens à la fois la défense de l'ordre et la continuité de l'histoire. Vous l'avez constaté aux réactions du gouvernement et aux engagements de la gauche qui, de concert, ont marqué leur attachement au pouvoir militaire et à ce qu'il signifie. Ensemble ils ont aussi excommunié de la nation et de la gauche les inspirateurs de ce mouvement : les gauchistes. J'avoue ne pas très bien savoir ce que sont les gauchistes. Tantôt je les imagine comme des puristes de la révolution pour la révolution, tantôt comme des érudits brandissant des livres et des citations pour vous avertir que vous vous êtes trompé de page et de passage. Tantôt encore je les entends décrire comme atteints de la maladie infantile du communisme, tantôt je les crois fascinés par une ou deux scènes capitales de l'histoire, inattentifs au reste de l'évolution des sociétés et des problèmes de fond. Mais ça c'est leur affaire et celle des sociologues. Le fait est qu'à partir de ce mouvement dans l'armée on a commencé à parler d'une conspiration universelle qui touche à tous les aspects de la vie sociale, des gauchistes comme de conspirateurs, de tous ceux qui mettent quoi que ce soit en question comme de gauchistes et auteurs d'un plan de subversion que des spécialistes ont eu l'habileté de percer à jour. En un mot, de la version moderne du Protocole des Sages de Sion. Certains journaux que j'ai ra-

remment entre les mains parce qu'ils me tombent des mains semblent s'être chargés de la diffuser et d'en fournir les détails. Par exemple le « Journal du Dimanche ». J'y ai découvert des choses étonnantes qui méritent d'être mieux connues. Et notamment appris, ce qu'il m'était, et pour cause, difficile de savoir, que l'écologie et les mouvements écologiques participent d'une vaste conspiration et en inspirent le plan. Je cite : « Il s'agit, en effet, d'un champ d'action immense qui risque fort de devenir le terrain privilégié des luttes politiques de demain. Actuellement on a recensé en France 17.500 associations consacrées à la lutte contre les nuisances. Deux cent cinquante seulement sont politisées. Mais on peut penser que ce n'est qu'un début. Car, là encore, les gauchistes se battent autour de thèmes mobilisateurs comme les centrales nucléaires. Cette contestation globale, mais qui s'avance toujours sur un terrain favorable, touche également la médecine (la théorie nouvelle de l'antipsychiatrie est reprise par les gauchistes), la justice et les prisons, le quart monde, etc... » Par ailleurs les communes sont aussi des foyers dangereux : « Des chaînes inorganisées, mais parfaitement efficaces, hébergent les militants en cavale. On estime par exemple que 200 fermes disséminées dans le sud de la France (Lozère, Gard, Ardèche, etc.)

constituent comme autant de petits foyers anarchistes sans lien évident entre eux, si ce n'est une certaine solidarité ». (21 décembre 1975)

Ces échantillons vous éclairent sur le reste de l'article. Certes, il y a longtemps que je pense et que je dis, et heureusement nous sommes nombreux à le penser et à le dire, que la question de la nature se situe au cœur de notre civilisation, que les mouvements qui se sont créés autour d'elle sont un facteur de renouvellement et de contestation sociaux et intellectuels. Malgré les reflux passagers, la masse de ceux qui prennent conscience de leur importance et de leur portée va et ira en grandissant, c'est l'évidence même. Plus vite ce sera fait, mieux ce sera pour tout le monde. Des réactions de tous bords à l'apparition d'une nouvelle force sociale, d'un nouveau langage et d'une nouvelle pensée, voire d'une nouvelle forme politique, sont normales. Mais là où les choses changent de dimension et de signification, c'est lorsqu'on s'aperçoit que ces mouvements sont inclus dans une conspiration, leurs partisans et leurs idées emballés sous l'étiquette gauchiste qui pourra servir et resservir à tout le monde, aujourd'hui ou demain. C'est que, à travers une étrange conspiration et un non moins étrange amalgame, se profile la sinistre figure de la répression.



Si je prends à la lettre l'article que je viens de citer, cela veut dire que, quelque part, les associations en question sont fichées, classées, et leur degré de politisation mesuré. Si leurs activités sont suivies par des spécialistes - des spécialistes de quoi, je vous prie ? c'est donc que, quelque part, ces activités sont jugées dangereuses et susceptibles à un moment ou à un autre d'être interdites. Je ne prétends pas que le moment soit venu ni que le seuil de tolérance des autorités soit atteint. Cependant la justification d'une répression éventuelle est déjà là, dans les journaux, dans l'esprit du public et surtout, puisque certaines voix se sont fait entendre, chez les responsables politiques. A un passage à niveau, un train peut en cacher un autre et le second être plus dangereux que le premier. Sur cette base, il sera bientôt possible de décréter que manifester contre les centrales nucléaires, contre la destruction de la nature, contre la pollution des villes, contre la disparition des communautés culturelles, contre la situation des jeunes, des prisonniers, des femmes, contre les conditions du travail ou de l'enseignement, c'est porter atteinte à l'économie nationale ou à la sécurité de l'Etat. Sur cette même base, les associations multiples et libres qui se sont formées ici ou là pour lutter sur les divers fronts - que certains persistent à appeler secondaires - pourront être déclarées illégales, coupables de propager des doctrines dangereuses, responsables de tous les maux sociaux. Déjà elles sont présentées, dans le même article, comme des instruments aux mains des gauchistes et décrites comme un appareil subversif morcelé mais qui possède néanmoins, de l'avis de tous les spécialistes, une remarquable efficacité. Les voilà, ces sacrés spécialistes et cette sacrée efficacité.

Ces perspectives ne sont ni surprenantes ni irréelles. J'avoue cependant que je ne les voyais pas ni si rapprochées ni dans ce contexte. Je croyais que ce courant multiforme deviendrait plus fort, serait mieux structuré intellectuellement, prendrait conscience de sa véritable unité avant de provoquer de telles réactions. Par ailleurs je voyais que la plupart ressentait une sorte de découragement, de passage à vide, de manque d'enthousiasme pour ce



- CONSPIRATEUR -
(PORTRAIT ROBOT)

qui, il y a deux ou trois ans, leur paraissait être au centre de leur existence et de leur pensée. Tandis que, pour beaucoup, ce courant semblait appartenir au folklore et traduire la nostalgie d'un passé qui ne reviendrait plus. Les symptômes d'un reflux étaient là. Pourtant ce qui se passe autour précipite des évolutions, ramène à une vue plus saine des réalités. Autant sinon mieux que nous, les autres savent que, même dans ce reflux, se terre une force dormante, qu'entre ces mouvements à propos du nucléaire, des jeunes, des femmes, de la pollution, etc., s'exprime un mouvement social qui tôt ou tard finira par trouver son unité. Et qu'il leur importe de prévenir et de désamorcer par des moyens plus énergiques que ceux de la qualité de la vie ou des récupérations et des intégrations ordinaires. La mise en œuvre de tels moyens en temps de crise et de tension a pour préalable de faire saillir justement de manière si nette et si inattendue ce qui ressort de l'écologie dans le contexte d'un plan de conspiration.

La conclusion n'est pas difficile à tirer. Puisque le fantasme de la conspiration se profile dans la nuit, alors réalisons la conspiration, mais en plein jour. A commencer, par une franche rigolade et des fêtes de la conspiration verte (avec les thèmes que l'on devine : « je suis vert de conspiration », « les conspirateurs au vert », « nous sommes tous des conspirateurs verts », etc.) en appliquant la contre-formule : le ridicule tue.

Par ailleurs le moment est venu d'arrêter le glissement sur la pente descendante du reflux, de ranimer des énergies trop longtemps diluées et dispersées. En faisant converger actions et initiatives locales, associations et communautés isolées autour de quelques projets-clés, d'abord. En mettant en commun expériences concrètes et intellectuelles, langages et idées, ensuite. En affirmant partout, sur les lieux de la vie, de la production, de l'enseignement, le sens et la spécificité de ce mouvement qui concerne de part en part, à long terme, notre société, enfin. Les publications qui existent ont un rôle déterminant à jouer à cet égard. Le moment est aussi venu de cesser d'inquiéter une opinion qui l'est déjà, d'être les porteurs de mauvaises nouvelles parmi des gens qui n'en manquent pas. Ce n'est ni dans la vocation écologique, ni le meilleur moyen de se faire entendre. Au contraire, il vaut mieux s'ouvrir vers des milieux hésitants devant des manifestations qui leur semblent souvent, à juste titre, ésotériques, leur faire voir qu'elles les concernent et présentent une alternative jusques et y compris dans la vie quotidienne. Donc reprendre langue, éclairer point par point, patiemment, des préjugés tenaces, des pièges ou des intoxications profondes, est la seule voie qui donne à comprendre les raisons de ce qui se passe, amène à réfléchir aux solutions proposées. C'est à ras de terre, là où chacun a envie de s'exprimer, de créer, de contester et de redécouvrir la vie que les menaces seront dissipées, que la lutte pour la nature sera gagnée. Une fois la pente remontée, l'enthousiasme reverdi, on inventera bien ce qu'il y a encore à faire et à penser. (1)

Serge Moscovici

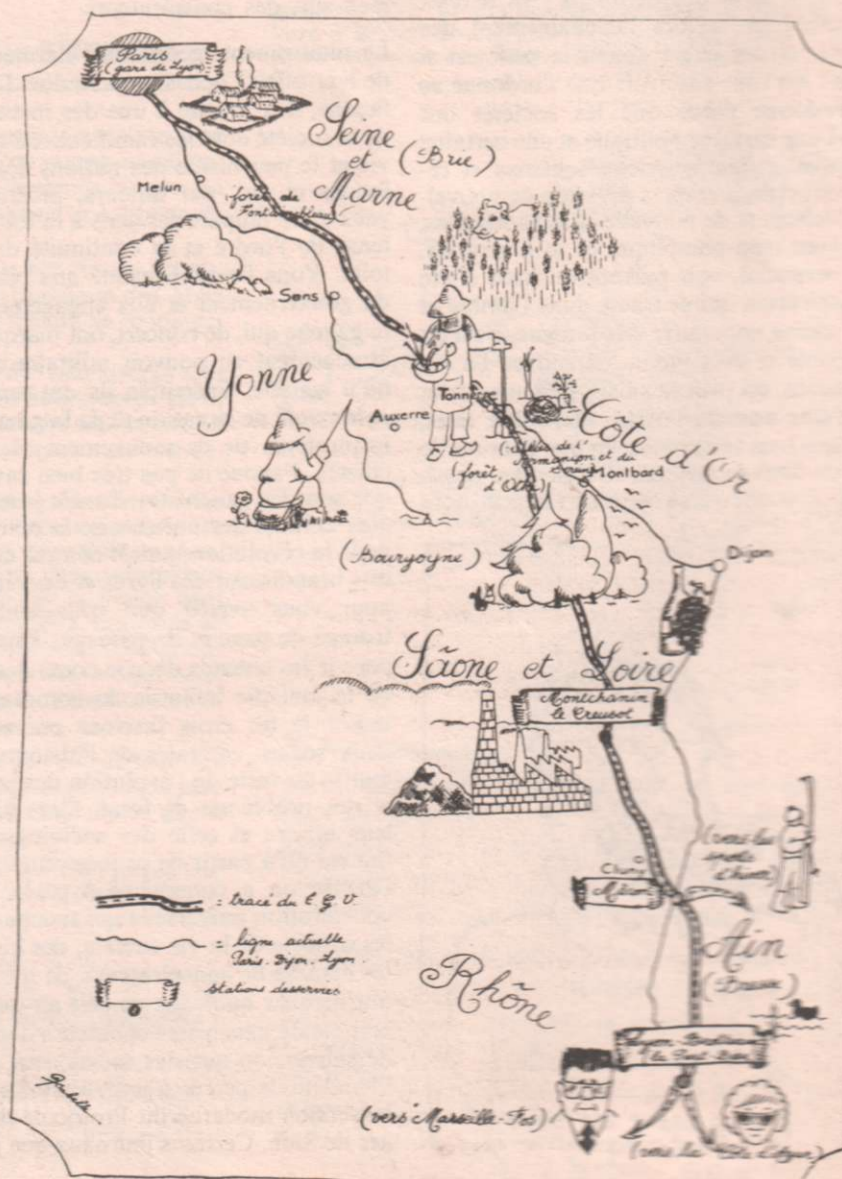
(1) Un vieux de la vieille m'informe que, dans tout ça, il ne manque pas un seul bouton des guêtres qu'on a chaussées entre les deux guerres pour partir en campagne contre les conspirateurs judéo-bolchéviques.

L'avion, on n'est pas pour : ça fait peur, ça pollue terriblement et définitivement l'atmosphère (usure de la couche d'ozone), ça bouffe de l'énergie, ça fait du bruit, ça embête les oiseaux, ça nécessite pour se poser la destruction bétonnée de kilomètres de plaine cultivable... vilain, vilain, l'avion !

La bagnole individuelle, n'en parlons pas, on la déteste ! Par elle même elle fait déjà pas mal de ravages rien qu'en roulant : gaz d'échappement, plomb et tout ce qu'elle répand allègrement dans l'air qui n'en demandait pas tant, accidents, bruit, ennui et fatigue nerveuse d'avoir à conduire, et puis cette saloperie de politique internationale du pétrole qui mène le monde pour qu'une personne à la fois dans la plupart des cas puisse pousser ses fesses quelques kilomètres plus loin... à faire pleurer. Et c'est pas tout ! S'il n'y avait qu'elle, la bagnole, mais il y a ses pistes : les rubans de béton gagnent du terrain, défigurant en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire tous les paysages épargnés jusque là par l'industrie, rendant invivables certains quartiers urbains, coupant des régions agricoles en deux sans possibilité de passage, polluant à tour de bras, par infiltrations, une largeur de sous-sol et une profondeur d'eau insoupçonnées... Ça suffit, arrêtons-nous là, on risquerait de donner des cauchemars aux petits enfants.

Le train, par contre, reste notre moyen de transport (s'il faut se transporter ?) favori. Confortable, ponctuel, relativement sûr. Certes, il trimbale ses tares et nuisances, lui aussi : il pollue bien, comme les copains (encore que le train électrique ?...); il fait un boucan du diable; une voie ferrée (surtout électrifiée) on a fini par s'y habituer, mais c'est pas joli joli dans le paysage et un passage à niveau, c'est pas ce qu'il y a de plus sûr pour faire passer les vaches de l'étable au champ au petit matin dans le brouillard. Mais si on divise ces inconvénients par le nombre de personnes charriées à la fois par une seule locomotive (même en comptant les gros PDG pour une demie personne à cause de la cravate qui leur sépare la tête du corps) ça les rend assez minimes.

Pourquoi alors, être réticents envers ce beau TGV (prononcez : train à grande vitesse) dont on nous annonce qu'il reliera prochainement Paris à Lyon en moins de deux heures ? Ben voilà. Parlons-en.





Le Train à Grande Vitesse est-il une nécessité populaire ou un caprice de technocrates ?

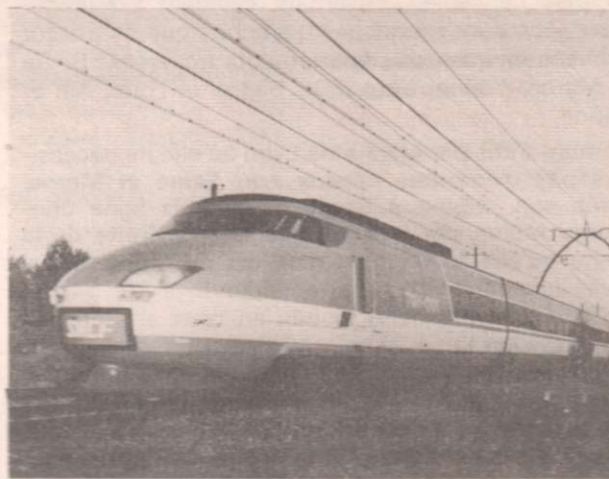
Si c'étaient les Lyonnais qui avaient supplié : « On ne peut pas aller aux Folies Bergères le soir après le boulot le Mistral ne va pas assez vite manque une heure on rate toute la première partie et après l'entracte les girls n'ont plus tout à fait autant d'entrain savez ce que c'est y a plus de conscience professionnelle faut dire que pour ce qu'elles sont payées... » Si c'étaient les pêcheurs à la ligne de l'Yonne qui avaient protesté : « On s'ennuie dans nos jolies vallées touristiques depuis qu'il y a moins de truites à cause des perturbations écologiques de l'autoroute faites-nous un petit viaduc sur l'Armançon avec un beau tchou-tchou qui passera dessus pour qu'on aie de la distraction au bord de l'eau ! » Si c'étaient, à la rigueur, les industriels du Creusot qui avaient protesté : « Y a du manque à gagner dans la construction des centrales nucléaires à cause que les gros acheteurs iraniens ont peur de se tuer en voiture en venant visiter nos aciéries par la route alors que sait-on jamais s'ils venaient en train ils pourraient faire enregistrer quelques paquets d'armes en même temps que leurs bagages ? » Bon. Y aurait qu'à s'incliner. Ça serait la consultation démocratique, ça. La concertation, régionalisation et tout et tout.

Mais ça ne s'est pas passé comme ça.

Décidé par qui ?

Il existe à la SNCF, depuis 1966, un **Service de Recherche**. Puisqu'il existe, faut bien qu'il cherche quelque chose. Et chercher quoi ? Pas des truffes. La SNCF, comme tout le monde, n'a qu'une trouille, c'est de ne pas être dans le coup, dépassée, démodée. Le rail supplanté par la route et l'air, comme on dit. Trouille de ne pas participer au progrès général, quoi, après avoir été soi-même au début du siècle le symbole du progrès et du brillant essor de l'ère industrielle.

Que faire, quand on est un train, pour se mettre à la mode ? Être plus confortable ? Plus fréquent ? Banal,



tout ça. Dissuader, en utilisant au mieux le réseau existant, les gens de prendre leur voiture ? Sûrement pas : on passe son temps à fermer, sans voir si on aurait pu les améliorer au service de l'utilisateur qui n'aurait alors pas demandé mieux que de s'en servir, des tronçons de voies sans prestige qu'on déclare non rentables.

Non. Un train, pour s'approcher la tête haute de l'an 2000, la qualité qu'il doit avoir, c'est la rapidité. Faut aller vite. Très vite. Plus vite. Ainsi, on est compétitif et c'est bien le principal allez !

Travailler sur du vieux, ce n'est jamais bien plaisant. Regardez ce qu'ils font, les promoteurs : ils n'aménagent pas les villes modernes d'après leurs vieilles structures, ils rasent et ils repartent à zéro. La SNCF va en faire aillant. Y en a marre du vieux réseau tracé pour des locomotives à vapeur.

C'est comme ça que le bureau de recherche s'est vu confier le projet « **Possibilités ferroviaires sur infrastructure nouvelle** ».

Passons les détails. Ils ont travaillé plusieurs années là dessus. Ni sots ni manchots, ils sont arrivés à un résultat : l'expérimentation, grandeur nature et vi-

Cent soixante quinze communes sont touchées par l'éventuel passage du TGV fou. Un peu partout, des associations de sauvegarde se sont créées. Les principales sont celles de Saint Emiliand (s'adresser à la mairie) et de la vallée de la Guye (M. Gonneaud à Sigy le Châtel) pour le Saône et Loire. Dans l'Yonne, le professeur Magnan, à la mairie de Ville Chétive, s'occupe de l'association de sauvegarde du Pays d'Othe, monsieur Blanc tient permanence à la mairie de Soucy Saint Clément, et madame Delâtre à celle de Joigny.

tesse réelle, de prototypes roulant à 300 km à l'heure. Parallèlement aux études techniques, il y a eu des études économiques pour voir si tout ça serait rentable. Résultat positif. Mais théorique : le projet ne s'appliquait pas à une ligne bien définie. Il fallait en choisir une au plus vite.

Ce sont donc les bureaucrates parisiens qui, de leur fenêtre, ont choisi (non sans raisons d'ailleurs) la ligne Paris-Lyon pour être la grosse joyeuse veinarde profiteuse de leurs travaux du cerveau.

Pour qui ?

La ligne Paris-Lyon, on le voit sur tous les graphiques de géographie économique de classe de troisième, est celle qui a le plus gros trafic de France. Comme l'explique l'hebdomadaire « **La Vie du Rail** » (1) dans son style inimitable : « Cette artère assure à elle seule les échanges économiques par voie ferrée entre des centres représentant plus de 40 % de la population française. Mettant en relation la région parisienne avec un ensemble de régions en pleine expansion, elle draine un trafic national considérable auquel se superpose un très important trafic international essentiellement vers la Suisse et l'Italie. Le taux de croissance de ces trafics, tant en nombre de voyageurs qu'en tonnage de marchandises, s'établit à un niveau nettement supérieur à celui qui est constaté sur la SNCF. Au cours des 15 dernières années, le trafic de la ligne Paris-Dijon-Lyon a crû en moyenne annuelle de : 4,2% pour les voyageurs soit sensiblement deux fois plus que la moyenne des autres lignes de la SNCF. 4% pour les marchandises au lieu de 2,6% sur l'ensemble de la SNCF. Cette croissance du trafic a entraîné une augmentation du nombre des circulations de 3,4% par an. »

Ambroise-Rendu (2) le remarque, le pouvoir centralisé mise sur le Sud-Est : « La nouvelle ligne Paris-Lyon va donner au Sud-Est des chances économiques supplémentaires. Avec le canal à grand gabarit Rhin-Rhône, l'équipement nucléaire du Rhône, les stations alpines, le complexe de Fos et les séductions bien connues de la Côte d'Azur, c'est un quart de l'hexagone (déjà bien pourvu) qui va connaître un développement accéléré. L'aménagement du territoire, c'est à dire la recherche de l'équilibre entre la France développée et la France « fragile », n'y trouvera probablement pas son compte. »

Entre Paris et Lyon, le TGV, évitant Dijon et la plupart des villes traversées par l'ancienne ligne qui continuera à les desservir, ne s'arrêtera qu'au Creusot (gare de **Montchanin**) et à **Mâcon** où des prolongements seront par la suite envisagés vers la Suisse et la Savoie. A Lyon (en attendant de poursuivre vers le sud, c'est prévu aussi), il s'arrêtera à la gare des **Brotteaux**, tout près du nouveau gigantesque quartier commercial de la Part-Dieu. C'est dire que ce train transportera principalement de gros industriels, des voyageurs de commerce et des bourgeois parisiens en vacances. Pressés, ces gens-là. Ça ne fait rien, on nous parle de « **démocratiser la vitesse** » sous prétexte que ce train, économique à l'usage paraît-il (mais ô combien coûteux d'installation) ne coûtera guère plus cher qu'un autre au voyageur.

Ouais. Et mon œil, il est économique ? Comment la SNCF, sans cesse proclamée déficitaire ou sur le point de l'être, prétend-elle financer ces années de recherche, ces gigantesques travaux, le dédommagement des expulsions et du remboursement imposés aux riverains, sans compter tout ce que j'oublie ? Ce ne serait pas sur le dos du cochon de payant, par hasard ?

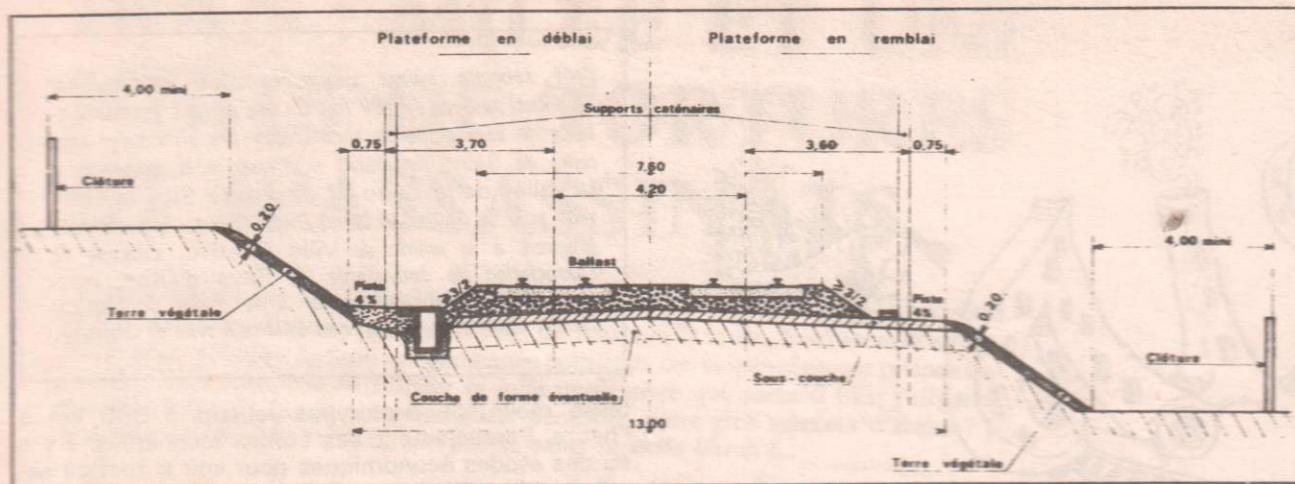


Fig. 2 - Profil en travers type en alignement.

Sur le dos de qui ?

Si, pour faire bien, démocratique et tout, on n'ajoute pas un supplément au prix normal du billet du TGV, s'il y a, comme on nous le promet, des wagons de seconde classe, si donc l'usage du TGV n'est pas plus coûteux que l'usage d'un train banal, c'est que l'ensemble des tarifs SNCF aura, fortuitement, mais si, augmenté quelques mois auparavant. C'est pas plus compliqué que ça ! On n'a pas fini d'en financer, nous autres, des Concorde, des France, des La Villette et des TGV.

Le malheureux péquenot, habitant des régions sacagées par le passage du TGV, c'est encore lui qui casquera en payant fort cher son billet pour le tortillard qui le conduira là où il veut aller. C'est qu'il n'y a pas droit, lui, au TGV. S'arrête pas chez lui. Il en a donc tous les inconvénients et aucun des avantages.

Les inconvénients, c'est par exemple de voir des régions agricoles, touristiques, des forêts, coupées en deux sur des centaines de mètres de largeur, sans passage possible, avec tous les catastrophiques inconvénients que cela peut avoir sur la faune et l'agriculture. Ce sont les mêmes que dans les régions traversées par une autoroute, on connaît déjà, hélas !

« Le tracé va stériliser 1800 hectares de terre et raser 500 hectares de forêt. Sans compter les bois sacrifiés au passage des lignes EDF amenant le courant aux sous-stations. Sans compter non plus les 400 hectares grignotés par les 75 kilomètres d'autoroute nouvelle qui doivent longer la voie sur une partie de son parcours, ainsi que les 400 hectares pris par la ligne que les PTT envisagent de poser parallèlement au TGV. » (Ambroise-Rendu).

Hypocritement, on nous dit que ce n'est rien du tout, comme encombrement par rapport à une route : 13 m de ballast, une rigolade ! C'est passer volontairement sous silence les deux remblais inclinés de largeur indéterminée et les deux fois 4 m séparant le remblai de la clôture (car il faut une clôture, et haute, et solide, c'est comme pour une centrale nucléaire,

tous ces instruments du Progrès, faut les couvrir, les protéger : danger mortel !...) C'est oublier de nous dire que les relevés de terrain, prélèvements géologiques, etc. de l'avant projet se font sur une bande de 1 km de largeur pour laisser une plus grande marge en cas de surprise sur le tracé prévu : ces études « ont l'avantage de faire gagner du temps et de permettre la recherche de nombreuses variantes dans la bande de 1 km de large ». C'est pas moi qui le dis, c'est « La Vie du Rail ». Pas mentionnés non plus les travaux multiples occasionnés par le bouleversement dans la voirie : « Pour des raisons évidentes de sécurité, il n'y aura pas de passage à niveau sur la ligne. Le rétablissement des voiries interceptées se fera par des ouvrages d'art. » Il y a plus de trois cents passages de route à « rétablir » ainsi.

Ce qu'on omet de trop expliciter, aussi, c'est le type de traction employé. On dit bien : « La version électrique sera à coup sûr la plus représentée dans le parc ». A coup sûr. Ben voyons. Mais : « La version à turbines comportera, etc... » Alors faudrait savoir. On aimerait savoir, justement. Question pollution, c'est pas du tout le même tabac, un turbo-train et un train électrique !...

En plus de celles concernant l'évident « dérangement », ce sont toutes ces questions que se posent les habitants des six départements traversés : Seine et Marne, Yonne, Côte d'Or, Saône et Loire, Ain et Rhône.

Quittant Paris par la gare de Lyon où elle ne nécessitera pas d'énormes travaux, « en Seine et Marne, après son origine à Combs-la-ville, la ligne contourne Melun par le nord, suit la rive droite de la Seine qu'elle franchit au nord-est de Montereau ». C'est donc la région super-agricole de la Brie qui est ainsi impitoyablement coupée en deux et stérilisée sur 1 km de large...

« Dans le département de l'Yonne, la ligne remonte la rive droite de la vallée de la Vanne après être passée légèrement à l'est de Sens ; elle franchit le petit massif du pays d'Othe, et la vallée de l'Armançon,

elle suit la direction générale du Serein dont elle évite la vallée et franchit le plateau du Tonnerrois ».

Aimer la Bourgogne et lire tout ça, je vous assure que ça serre le cœur ! La charmante forêt d'Othe ! L'Armançon paisible ! Le délicieux Serein ! Et le joli bocage dont le remembrement ne manquera pas, supprimant les haies, de détruire l'équilibre écologique ! Tout ça pour aller plus vite faire les cons sur les pistes de sport d'hiver !...

« En Côte d'Or, la ligne franchit l'autoroute A6 près de Toutry et les collines du Morvan (même le parc régional du Morvan sera écorné) à proximité de Saulieu. Les vallées encaissées du Serein et du Saulieu seront franchies par des viaducs de 200 et 220 mètres de longueurs respectives ». Des viaducs, en tout, il en est prévu huit, ainsi que sept sauts-de-mouton (passage au dessus d'autres voies ferrées).

En Saône et Loire, on arrive à Montchanin. Ensuite on dérange sans vergogne les vaches du Charolais, on passe dans la vallée de la Guye à Genouilly, on contourne Cluny, on traverse la Saône sur un viaduc de 340 mètres de long et nous voici dans l'Ain, faut pas faire de jaloux et pourquoi les régions agricoles de la Bresse ne seraient-elles pas visitées elles aussi ? A Sathonay, on rejoint l'ancienne ligne, on est dans le département du Rhône, tantôt arrivés à Lyon... Dans les années à venir, une superbe gare doit être construite dans le mégalomane quartier de la Part-Dieu. Ce sera l'apothéose d'un voyage homogène : ayant quitté le verre, l'acier, le béton des immeubles du Quai de la Râpée, n'ayant pas aperçu l'ombre d'un paysage, encaissé qu'on était derrière des remblais et une clôture, on retrouvera à l'arrivée le verre, l'acier, le béton du nouveau Lyon-Part-Dieu...

VRAIMENT, est-ce que ce jeu vaut la chandelle ? Même si ce train, considéré du point de vue strictement technique, est une perfection, même si sa pratique, pour le voyageur, est un mieux être dans le sens du confort et de la rapidité, même si on a un (faible) espoir que sa réalisation entraîne une diminution du trafic routier et aérien si polluant, n'est-on pas en train de se poser les problèmes à l'envers ?

N'est-on pas en train de sacrifier, une fois de plus, choses et gens à l'autel d'un « progrès » qu'on analyse mal ?

Le réseau Paris Lyon est surchargé, bientôt saturé d'après les prévisions, alors qu'il comporte une ligne un peu plus longue que celle qu'on projette (512 kilomètres contre 425) mais relativement rapide et bien aménagée. Bon. Pour commencer et voir venir, on pourrait peut-être la doubler aux points chauds, cette ligne, entre Saint Florentin et Dijon, par exemple, puisque le gros du bouchon se trouve là paraît-il. Ça roulerait bien encore un moment comme ça.

Pendant ce temps on pourrait se demander les raisons de la saturation ? On trouverait, sans doute, en premier lieu, le **centralisme** : si toutes les industries du Creusot n'étaient pas administrativement si liées avec Paris, ça ne serait pas mieux, plus pratique pour les pdg. moins coûteux pour la société, moins destructeur pour l'environnement.

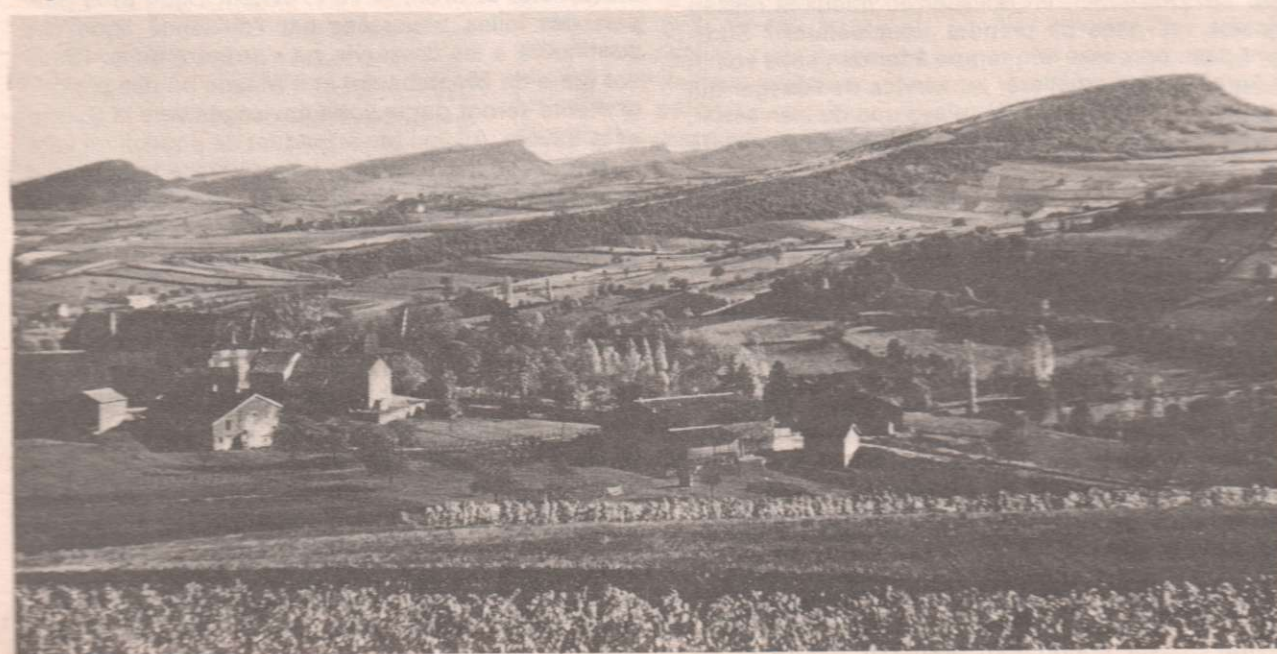
On trouverait ensuite l'**industrialisation arbitraire, outrancière et excessive du Sud-Est** : Fos, ce n'est malheureusement pas la première raison qu'on a de s'en plaindre !

On trouverait enfin la **folie des déplacements-vacances** : si on était mieux logés, occupés à des travaux moins abrutissants, en un mot si on avait tout au long de l'année des existences plus satisfaisantes, éprouverait-on si fort le besoin de s'échapper en toute occasion tous ensemble, vite et loin ?

Le problème des transports, il est, d'abord, dans toutes ces questions et pas dans l'angoisse de savoir s'il faut ou non gagner une heure entre Paris et Lyon...

Isabelle

Au pied des vignes, le bocage bourguignon risque fort d'être foutu en l'air par le remembrement



(1) Toutes les citations sans mention d'auteur ainsi que les principales informations techniques, sont empruntées à « La Vie du Rail », N°1499 et 1524.

(2) « Le Monde » du 10 janvier 1976.

ENTONNOIR



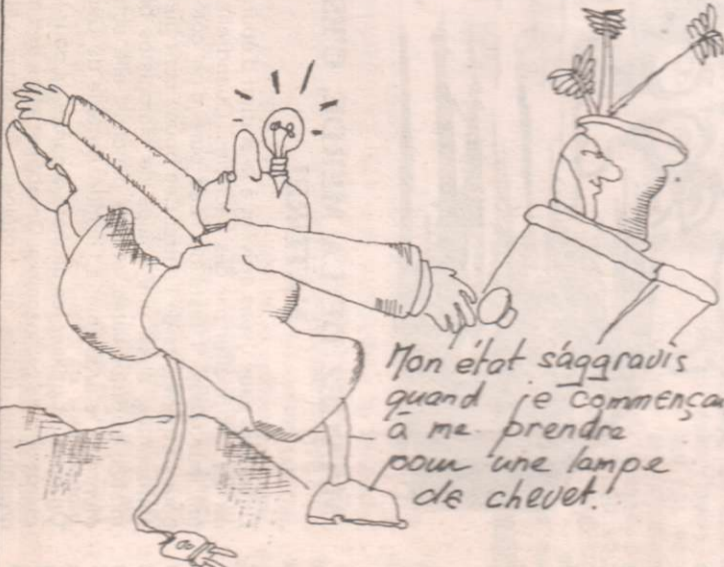
les premiers symptômes de ma folie arrivèrent en plein été (quand je mis ma canadienne par 52° pour aller faire une balade.)



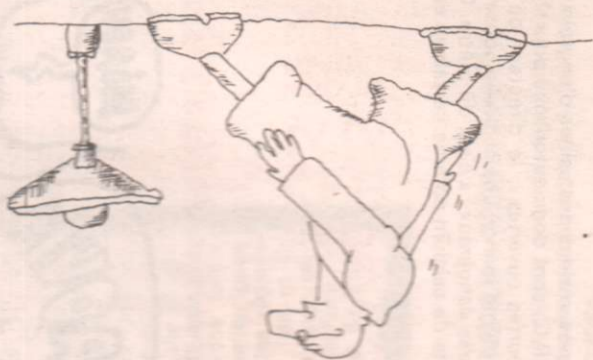
conscient de ce symptôme je commençais à patiner sur un morceau de gruyère.



et devins amoureux de mon canaris.



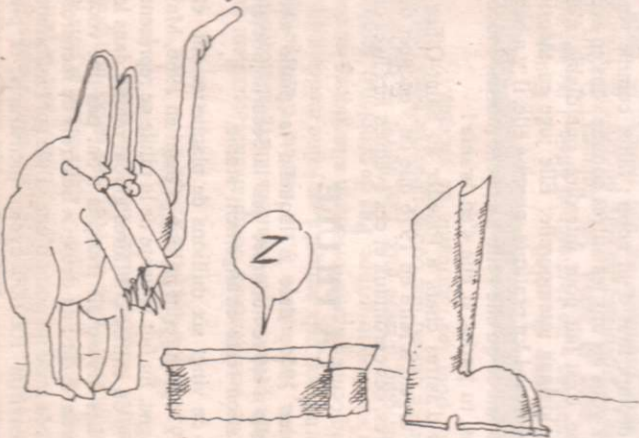
Mon état s'aggrava quand je commençai à me prendre pour une lampe de chevet.



Tous fus bizarre lorsque je commençai à marcher sur mon plafond.



Puis je décidais de vivre une vie de poux et me mis sur la tête de mon beau-frère.



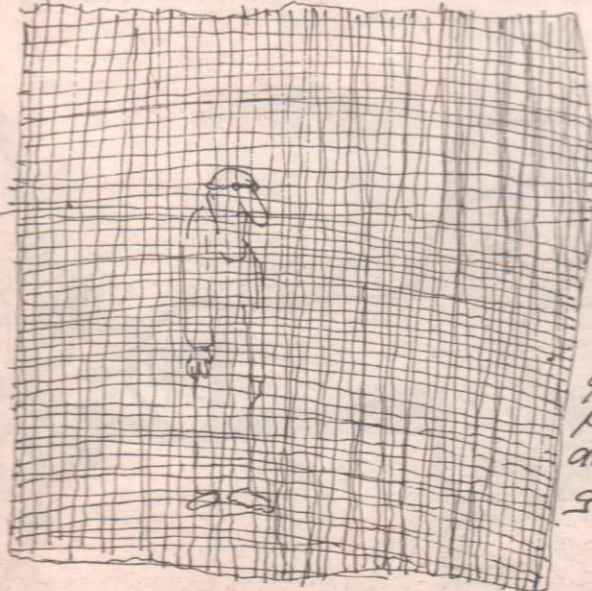
je fis un séminaire de réflexion dans un canton à soulier.



ma femme qui en eut marre de ma folie téléphona à l'asile psychiatrique.



et les psychiatres vinrent me chercher.



et voilà 5 ans que je suis pour mon biens derrière ces grillages.



ma femme Tatiana qui a eu des remords depuis, a réussi hier à atteindre Georges Marchais.



et Marchais lui a promis qu'il ferait tout pour que je rejoigne mon ami de cellule Plioutch en France.

LE PAPE REMET ÇA:



POLLUTION

Je ne sais pas si Concorde atterrira un jour à New-York, ces Américains deviennent de plus en plus pointilleux sur le chapitre de la pollution, surtout quand elle est synonyme de saleté. Malgré les fiacres à chevaux qui transportent surtout les touristes dans les plus grandes villes américaines, il n'y a pas tellement de crottin de cheval dans les rues.

A Charleston, par exemple, la municipalité avait un jour décidé de mettre des couches aux chevaux. Protestation des cochers à qui on a finalement remis un talkie-walkie qui leur permet de communiquer immédiatement à l'employé municipal motorisé, l'endroit du délit de crottin. Et l'autre de s'amener avec pelle et balaïette.

LE PAPE CRUCIFIÉ LE PLAISIR



AUTOBUS ÉLECTRIQUES

La première ligne d'autobus électrique vient d'être inaugurée à Tours. Six véhicules sur un parcours de 5 kilomètres dans le centre-ville peuvent transporter 50 passagers à 60 km/h. Avec une autonomie de cent kilomètres. C'est toujours autant d'oxyde d'azote et de décibels que les électeurs de Royer n'auront pas. Tant mieux pour eux.

« Oui, mais eux, ils peuvent pas voir les films pornos comme ils veulent ! »

« Nous non plus du reste, avec la nouvelle réglementation. Alors... »

Les transports en commun électriques, je trouverai ça bien si on interdisait en même temps les voitures particulières en ville, mais en fait on ne ferait que changer de pollution. Trop d'électricité dans l'air n'arrangera pas nos petites cellules, même dans une démocratie avancée.

L'ÉGLISE ET LE ZIZI

Qui ne dit rien, consent, paraît-il, et fort du silence de Monsieur le Curé sur le sujet, on s'était mis jusque dans les milieux chrétiens, à fourrailler dans tous les orifices à portée de main et de zizi. Ça en devenait même un peu monotone à la longue. Mais voilà qu'un regain d'intérêt pour la chose jaillit tout à coup dans nos petites têtes désabusées via Saint-Pierre de Rome : c'est interdit, mes enfants ! La Congrégation pour la Doctrine de la Foi a publié la semaine dernière un texte qui envoie en enfer tous les coupables de relations extra-conjugales, de déviations et de branlette pour faire la jonction. Ce que je trouve marrant, c'est que tous les journaux semblent s'étonner de cette prise de position, comme si ça leur semblait capital que l'Église déclare tout d'un coup : faites comme vous voulez, baisez-vous les uns les autres comme vous en avez envie. L'église, c'est fait pour interdire, que diable, c'est bien dans sa logique intemporelle. Elle juge en théorie, grand bien lui fasse ! La pratique, quant à elle, il y a belle lurette qu'elle fait ce qu'elle veut. Le péché mortel, coucou fais moi peur, tu parles si elle s'en branle !

Ils n'ont pas d'autres chats à fouetter au Saint-Office ? Rien de plus urgent à faire en 1976 que de s'occuper des zizis des autres, ces cardinaux et ces évêques aux âges canoniques ?

LA PILULE

Depuis janvier 1975, date à laquelle la pilule anti-conceptionnelle a été remboursée par la Sécurité Sociale, sa consommation reste étrangement stable.

Un peu plus de vingt six millions de plaquettes ont été vendues en 1974, contre un million et demi en 1966. Mais depuis ça stagne. En fait la vente de la pilule ne représente même pas 1 % du chiffre d'affaires global réalisé dans les pharmacies. Les industriels français n'ont pas une vocation de St-Bernard, dit l'un deux : « Les frais de recherche nécessités par la mise au point d'une pilule sont infiniment plus longs, environ 100.000 cycles menstruels, et plus coûteux que n'importe quelle spécialité pharmaceutique : 100 millions de francs au minimum contre 50 millions en moyenne, s'étalant sur 10 à 15 années d'études. Ce sont

LES PETITS ECHOS DE DE LA MERDE

PHOSPHOGYPSE : ÇA SE MANGE

Les boues jaunes, résidus des usines d'engrais Rhône-Poulenc et A.P.C., sont donc autorisées pour 1976. A la journée « portes ouvertes », le directeur de Rhône Poulenc en a même mangé une cuillerée pour montrer que ce n'est pas dangereux : « c'est du plâtre. Ça contient du sulfate de calcium comme certaines eaux minérales ».

LES VACHES PERTURBÉES PAR LE TRAIN À GRANDE VITESSE...



MANGEZ DE LA MERDE, C'EST NATUREL

Quand les eaux usées arrivent à la station d'épuration, on les fait bouffer par des bactéries. Quand elles ont fini leur repas, il reste de l'eau pure d'un côté, des boues organiques de l'autre. Ces boues sont bien encombrantes, aussi une équipe de biologistes biochimistes, nutritionnistes, etc., se penche-t-elle actuellement sur le problème, à l'institut Battelle de Genève.

On pourrait utiliser les déchets organiques pour la fermentation de protozoaires. On obtient alors des micro-organismes riches en protéines. Protéines valables pour l'alimentation animale, en attendant celle de l'homme.

RIVIÈRE POLLUÉE

Le Trec, affluent de la Garonne jusqu'alors assez poissonneux, charriait la semaine dernière des poissons crevés flottant sur une eau brunâtre et nauséabonde. Au cours de l'enquête, les gendarmes se sont aperçus que la distillerie Bonotto frères était installée à quelques centaines de mètres de la source d'un petit affluent du Trec. La distillerie fonctionne depuis juin dernier et il semble bien que le bassin à ciel ouvert qui reçoit habituellement les eaux résiduaires ait été « soulagé » de son contenu, en dépit des règlements. « D'ailleurs, on a découvert une canalisation souterraine dont la sortie avait été dissimulée sous des branchages », rapporte le journal Sud-Ouest du 13 janvier.

ÉCOTOXICOLOGUE

Le Professeur H. Leclerc, directeur de l'unité de recherche d'écotoxicologie microbienne de l'I.N.S.E.R.M. (Institut pour la santé et la recherche médicale) de Lille, s'inquiète de la pureté de notre eau de boisson. La pollution atteindrait selon lui un seuil critique. Les rejets industriels et urbains sont en train de nous empoisonner de façon plus insidieuse et chronique que toutes les grandes épidémies du temps jadis.

On peut craindre l'apparition de microbes résistant aux antibiotiques, et la propagation de l'hépatite virale, de plus en plus fréquente dans le monde, se fait sans aucun doute par l'eau de consommation. Les bactéries comme les salmonelles, responsables d'intoxications graves, ne sont pas éliminées par les stations d'épuration. De l'eau polluée, même épurée, ne sera plus jamais pure.

Quant à l'action à long terme de certains produits chimiques, tolérés à faible dose, elle est parfaitement inconnue.

« Danger : eau potable », titrait la G.O. en novembre 74. Avec une image « catastrophique ». Pour être entendu, vaut mieux être écotoxicologue que scribouilleux à la « Gueule Ouverte ». Quant à être suivi, aucune différence.

OFFICIEL: L'ÉGLISE EST CONTRE LE PLAISIR



Une bombe à retardement : « JE NE SERAI PLUS PSYCHIATRE » (1)

Il y a quelques années, je fus à même de donner un coup de main à un couple en fuite pour le Liban, où il allait chercher une paix qu'on lui refusait en France. C'était Gérard et Sawna, qui arrivaient de Lyon, où leur action avait soulevé d'un véritable Mai 68 de contre-psychiatrie l'hôpital-pilote de Vinatier occupé par les maladies en furie. Irruption de la police, Conseil de Discipline, remise en ordre par la psychiatrie un moment affolée et gloussante d'indignation.

De ce cyclone demeura un manuscrit que son auteur, après l'auto-dissolution de l'Internationale des Foux Furieux, se refusait opiniâtement à publier; non par renonciation ou repentir, mais pour ne pas contribuer, par une nouvelle marchandise, à cautionner un système qu'il avait contesté jusqu'à refuser de s'en faire nourrir. Ce privilégié qui a piétiné ses privilèges, ce diplômé qui pisse sur ses peaux d'âne, ce fils « de graaande famille » (Dr Balvet) qui a préféré devenir vendeur aux puces que brillant anti-psychiatre lyonnais, a mis un an à se laisser convaincre. Mais l'explosion n'en fera peut-être que plus de bruit.

Il est impossible de résumer ce livre incroyable, fulgurant, infernal, qui dénonce et qui fait mal, qui déshabille comme un trait de foudre, qui marque comme un fer rouge. Il faut le lire pour connaître cette rareté : un être que la rage amène jusqu'au bout, et qui ne se retourne que sur un paysage en ruine, celui de la psychiatrie et de l'antipsychiatrie également pulvérisées.

Nous n'omettons pas de citer ce tract de l'éphémère Internationale des Foux Furieux, écrit bien avant le raz-de-marée écologique : « Nous n'aurons de cesse que de contrôler les cauchemars de ces fous dangereux capables de nous inventer d'autre saloperies scientifiques tels que bombe bactériologique, bombe atomique, neuroleptique, insecticides, lessives aux enzymes... Nous n'avons pas de planète de rechange. »

Cela date de cinq ans. Dans la foulée : qui est fou ? Ceux de Vinatier avaient écrit sur leurs pavillons concentrationnaires : « On est fou, on n'est pas con ». Gérard Hof, pour les y avoir aidés, s'est vu demander de passer un examen psychiatrique.

A lire, certes, mais aussi à diffuser !

Françoise d'Eaubonne

(1) par Gérard Hof, collection Témoigner, Stock 2.

LE PAPE CONDAMNE LES TRAINS RAPIDES



dues deux fois plus cher) qui finalement paient les frais de recherche des produits actuellement sur le marché ou qui seront demain commercialisés en France. »

Stédiril représente les deux-tiers du marché anti-conceptionnel à elle toute seule. Le reste est partagé entre les douze autres marques. A la fin du mois sort la petite sœur de Stédiril : Minidril, la pilule mini-dosée, et puis les nouveaux stérilets en cuivre ne vont pas tarder non plus. Quant à la pilule masculine, ça vient, ça vient.

VACCINATION

Bientôt finis les certificats de complaisance certifiant que l'enfant machin présente des troubles allergiques contre-indiquant toute vaccination ? La société d'allergologie vient de décerner son prix annuel à un jeune médecin qui a étudié sur cinq cents enfants fortement allergiques les conséquences du vaccin anti-grippe. Pas de problème, semble-t-il, sauf pour cinq d'entre eux. Les autres se porteront bien cet hiver, ce qui est une bonne nouvelle pour tous les allergiques. Et pour les fabricants de vaccins.

L'énergie à gogo du soleil

« Retombées » de recherches effectuées pour la Nasa, les cellules solaires photovoltaïques sont encore d'un coût prohibitif de 900 francs à 150 francs le watt pour des usages exigeant une fiabilité moindre. La société américaine Tyco Energy Corporation (subventionnée par la Mobil Oil Corporation) a réussi à réaliser des rubans ultra-minces de cellules solaires (2,5 cm de large et plusieurs mètres de long) dont le rendement approche les 20 %. S'inspirant de ce nouveau produit, les Américains pensent pouvoir abaisser le coût des cellules solaires à 2,50 francs le watt installé, dans un délai de cinq à sept ans.

↑
"LE NOUVEL ECONOMISTE" →
(19-1-76)

Eoliennes de poche pour chauffer les maisons

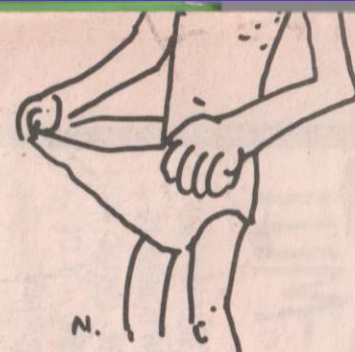
Aux Etats-Unis, la National Science Foundation doit prochainement investir 4,3 millions de francs pour la construction et l'essai d'une turbine de 100 kW au Centre de recherches Lewis, dans l'Ohio.

Le rotor aura un diamètre de 37,5 mètres et sera monté sur un axe vertical de même hauteur. En outre, la Nasa construit actuellement, dans son centre de Langley, une éolienne plus petite, de 4,2 mètres de diamètre, pour des applications domestiques. De son côté, la McDonald Douglas Corporation travaille à une éolienne à trois pales verticales de quarante mètres de hauteur. Un marché existe pour des éoliennes de petite puissance (1 à 100 kW) dans des régions situées sur le littoral, les îles et la vallée du Rhône. Ainsi que pour certains usages spécifiques comme la maintenance de pompes ou de groupes électrogènes.

Les ventes d'huîtres ont baissé de 70 % à la suite des récentes révélations sur leur insalubrité. M. Guy Mahéo, patron de la société ostréicole « La Paimpolaise du Large », vient à ce sujet d'accuser non pas les scientifiques et les mouvements de consommateurs, mais l'administration. Pour lui, « les observations de MM. Gault et Millau, Denis et Brisou (du C.H.U. de Poitiers) sont parfaitement crédibles ». Les responsables de la marine marchande et de l'Institut Scientifique et Technique des Pêches Maritimes s'abritent derrière une « souveraineté » et une « infailibilité » pour esquiver ces critiques.

Afin de sauvegarder les intérêts de la profession ostréicole (80.000 personnes) et de garantir la salubrité des huîtres, Guy Mahéo propose une réforme des modalités d'étiquetage des paniers d'huîtres et la mise en place d'un contrôle rigoureux de l'application de la nouvelle réglementation. Il a bloqué la circulation le samedi 17 janvier sur le pont de Lézardrieux près de Paimpol.

LE PAPE CONDAMNE LE PLAISIR



Des fuites de résidus radioactifs se sont produites aux Etats-Unis, dans deux sites de stockage gérés par l'industrie privée, à Maxley-Flats (Kentucky) et à West-Valley (New-York). Dans le premier cas, la contamination s'est répandue sur plusieurs centaines de mètres. C'est par un rapport de la Cour des comptes américaine que l'existence de ces fuites a été rendue publique. Ce rapport critique le manque de précautions prises en matière de stockage, et demande une étude immédiate sur les risques de contamination dans les onze sites de stockage américains. Cinq de ces sites appartiennent au gouvernement, les six autres sont gérés par l'industrie privée.

("LE MONDE" - 18-1-76)

ZIZIQUE !

à Paris!

Les 25 et 26
Janvier. Au CARRÉ
THORIGNY:
ARISTIDE PADYGROS
(groupe helvète..)

à Dijon!

Les 26-27-28-29-30-31
Janvier. A l'église
(désaffectée) St Jean:
JEAN MOIZIARD
(auteur compositeur,
chanteur. belles moustaches)

OFFENSIVE DE L'« ENNEMI INTÉRIEUR » CONTRE « CONCORDE »

C'est à 13 heures, mercredi 21 janvier (jour de la sortie dans les kiosques de ce numéro de la G.O.), que s'ébranle de Roissy en direction de Rio le premier vol commercial du « Concorde » français. Son collègue britannique décolle une heure plutôt d'Heathrow vers Bahrein. Nul doute que les mouvements écologiques ne saisissent l'occasion pour rappeler – peut-être de façon spectaculaire ! – leur opposition au supersonique franco-anglais.

Déjà, les Amis de la Terre ont la semaine dernière au cours d'une conférence de presse résumé les raisons de leur hostilité à cet « avion dépassé » : il fait deux fois plus de bruit que l'appareil le plus bruyant actuellement en service ; de nombreux pays ont interdit le survol supersonique des zones peuplées à cause du bang (la première fois que « Concorde » a survolé le Liban, la radio a interrompu ses programmes pour dire que, non, ce n'était pas la guerre qui recommençait !) ; les effets possibles des vols supersoniques sur la couche d'ozone de la haute atmosphère sont encore mal connus ; ce grand oiseau coûte cher, et les perspectives commerciales sont sombres ; il consomme beaucoup d'énergie (cinquante Concorde engloutiront en un an l'équivalent de 3 % de la consommation annuelle de pétrole en Europe de l'Ouest). Bref, l'utilité sociale du « Concorde » est très faible en fonction de son coût.

Dans une « lettre ouverte aux responsables », destinée à « briser le mur du silence », les Amis de la Terre proposent les mesures suivantes :

– l'abandon immédiat du programme Concorde.

– une réorientation de la technologie aéronautique française vers des productions non polluantes et plus utiles au progrès social : éoliennes, pompes à chaleur, collecteurs solaires, photopiles, transports en commun urbains et régionaux, avions gros porteurs et silencieux, dirigeables...

– la promulgation d'une loi générale de protection de l'environnement qui impose à tout projet l'étude de ses conséquences sur l'environnement et sa discussion publique. Ainsi, les associations, les organismes scientifiques et les syndicats pourront éventuellement remettre en question l'affectation des investissements publics. Il n'est pas normal que le gouvernement refuse depuis deux ans de mettre cette question à l'ordre du jour du Parlement.

– le renforcement des pouvoirs du Programme des Nations Unies pour l'environnement jusqu'à l'investir d'une mission souveraine de surveillance et de sauvegarde des ressources naturelles du domaine international public. »

Une riveraine d'Heathrow (l'aéroport principal de Londres), porte-parole de l'Anti-Concorde Project et des

Amis de la Terre britanniques, et plusieurs représentants des associations qui luttent contre les nuisances de Roissy, étaient présents à la conférence de presse aux côtés des Amis de la Terre. M. Bory, responsable d'une de ces très actives et nombreuses associations, a précisé les choses : « les riverains ne sont pas forcément contre « Concorde » ; ils se battent avant tout contre le bruit. Ils exigent en priorité l'interdiction des vols de nuit de « Concorde » et des autres avions, qui nuisent au sommeil de centaines de milliers de personnes. Aux côtés des Amis de la Terre, ils demandent la diffusion immédiate d'une émission sur les nuisances de Roissy, programmée le 31 octobre 1975 sur FR 3, et brutalement censurée.

Même si ces associations de défense ne remettent pas encore en cause fondamentalement le « Concorde », il est clair qu'elles se posent des questions, notamment sur le problème de la destruction de l'ozone, et leur présence à la conférence de presse des Amis de la Terre est un fait significatif, encourageant pour l'avenir.

Les Amis de la Terre (16 rue de l'Université, 75007 Paris) viennent de tirer une très belle affiche anti-Concorde (50 centimes l'unité) et un tract « introduction au débat » sur le Concorde (15 centimes pièce port compris pour les envois en nombre).

FAIRE LA FÊTE...



Les derniers lampions s'éteignent, les derniers sapins sont jetés. La fête s'achève... Une fête tout le contraire de gratuite, qui a consommé des jours et des jours de travail, des millions de tonnes de matières premières, des quantités phénoménales d'énergie. Une fête d'autant plus réussie qu'elle a coûté bien cher. Mais cette fête-là, on peut la mesurer : elle n'est pas inquiétante comme ces fêtes parfaitement gratuites, elles, qu'on peut s'offrir à tout moment, comme le dégradé de la lumière sur un mur ou une bonne grosse farce née de l'occasion. Elle est prise dans un réseau serré de conventions, où personne n'a rien vraiment à inventer, où les nœuds-nœuds sont achetés tout-faits comme les pendeloques des sapins, où chacun récite sa « bonne fête » et juge l'autre à ses qualités de récitant, de figurant, dans une liturgie sans bavures pensables (1).

C'est le chapitre de la revanche, qui peut passer, à première vue, pour la juste compensation de celui que nous écrivons à longueur d'année, celui d'une course à la sécurité qui exige que nos greniers soient de plus en plus bourrés, nos cerveaux de mieux en mieux formés, nos rôles sociaux de plus en plus respectables. En fait cette revanche est elle-même inscrite dans la course à la sécurité : celui qui ne reçoit pas de cadeau ni ne peut en offrir voit son standing diminuer. Ne pas faire la fête « normalement » - on n'est pas obligé d'aller jusqu'à l'orgie - vous classe parmi les exclus du système. La revanche, qui appelle au record, elle aussi, donne à chaque revanche une sorte d'indice tout aussi objectif, finalement, que peuvent l'être son échelon et son grade dans sa fonction. Elle vous « classe ».

Revenons aux kermesses d'autrefois - dont nos fêtes dérivent - où tout ce dont on s'était privé, dans une longue et patiente accumulation, était soudain distribué par le seigneur. Le scandale de tant de tonneaux mis en perce, de volailles et d'agneaux sacrifiés, se résolvait dans l'orgie, le gâchis, la vomissure, la grosse bagarre. C'est que la fête, hautement gratifiante pour ceux qui l'octroient sans en profiter autrement, n'ayant aucun besoin, eux, de réparation, ne peut être perçue que comme une défaite par ceux qui la reçoivent. Elle n'est qu'un avatar particulièrement « bien joué » de la lutte des classes... En leur âme et conscience, les pauvres, les humiliés, les laborieux, savent qu'ils ne devraient pas en avoir envie. On les a si bien conditionnés à l'effort que cette brusque détente vient casser leur continuité, leur quotidienneté sans horizon, cette qualité de résignation qui seule leur permet de survivre. Mais que peuvent-ils en attendre ? La fête n'est qu'une fête, où le pouvoir s'offre le luxe de transgresser sa propre rigueur. Une com-

pensation. Tout ce qu'ils comprennent, c'est qu'ils dépendent, et du maître et de leurs désirs. Qu'ils sont des esclaves et des ventres. Ils comprennent - ce dont nous sommes devenus incapables - qu'ils vivent une farce et l'expriment dans l'hyper-dérision, une représentation plus furieuse que joyeuse, où chacun assume le grotesque de la situation et sauve la face, tout en fuyant le fond du problème.

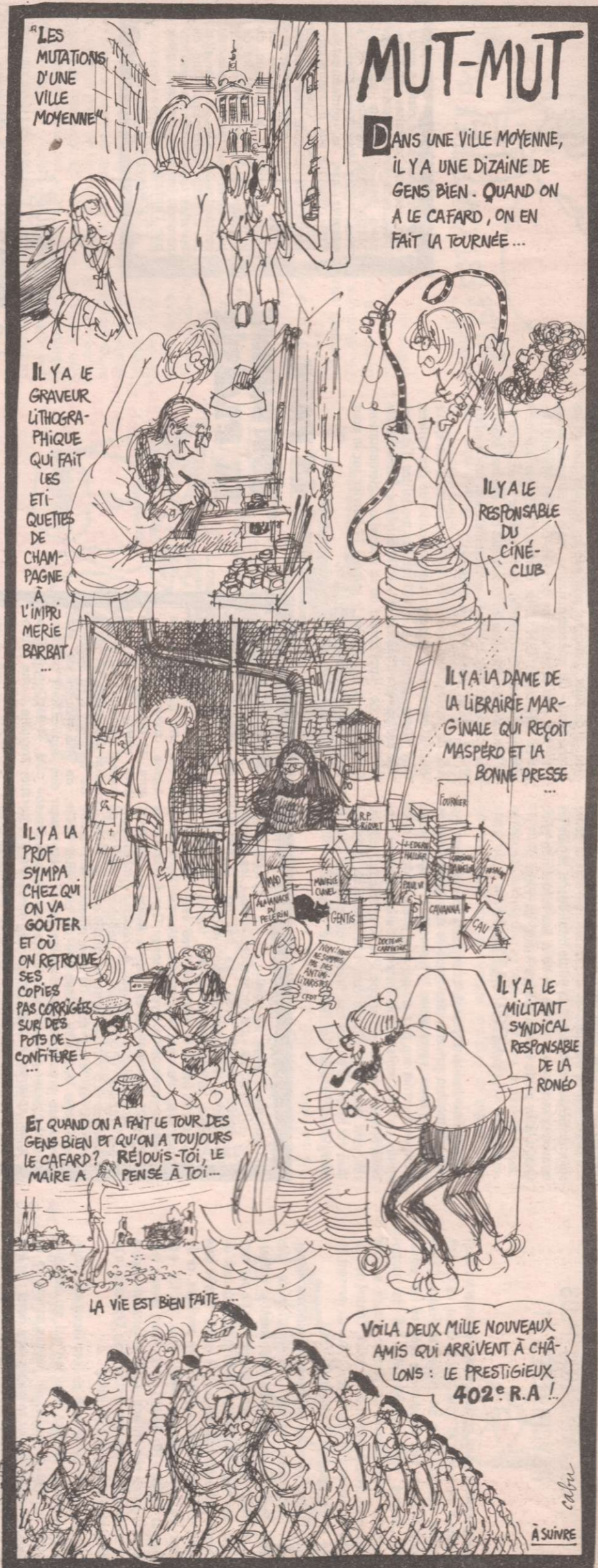
Le fond du problème, qui n'a pas changé, et que nous fuyons encore plus lâchement : celui de la gratuité réelle des choses. Celui du prix que nous convenons de les payer, pour nous montrer à nous-mêmes que nous valons bien cher. Celui des gratifications que nous tirons de notre industrie et des objets de notre industrie, d'une distillation fractionnée qui nous signifie toute chose selon les trois ordres de la puissance, de l'intelligence et de la modernité. Le problème de notre consentement à la mesure, qui nous interdit d'avoir d'autres fêtes que celles du profit, d'autre ambition que celle de dominer. Je gagne, tu gagnes, nous gagnons, un grade, un échelon, toutes choses qui s'arrosent, l'estime des autres, quelques honneurs supplémentaires, ajoutant de la valeur à la valeur, prenant exemple sur ceux qui réussissent, infiniment respectueux de tout ce qui passe pour progrès, dévôts du record, sans chercher surtout jamais à connaître le motif profond d'un tel comportement ni pourquoi, s'il n'y avait plus ça, il n'y aurait plus rien...

Ce seraient des questions trop risquées, encore une fois, qui laisseraient fatalement entrevoir que le grand vent d'urgences contre lequel nous luttons, grâce auquel nous tenons debout, ne doit sa force qu'au vide qu'il vient combler. Devoir admettre qu'il n'y a d'homme que fouetté, pourtant, ce serait un record aussi, mais d'humiliation... Alors tout ce qui nous fait sentir que nous marchons en cadence, qu'il n'y a pour nous de musique que de la mesure, nous le censurons, l'étouffons. C'est tout simple : il suffit d'augmenter l'amplitude, de faire battre au vacarme ses propres records. De promettre, par exemple, des fêtes où chacun consommera comme il n'a jamais consommé...

Il est vrai que ce genre d'argumentation, ou de réflexion, commence à perdre du crédit. Récession, menaces, pénuries... Serrez les coudes, mes petits. Prenons-y garde : c'est pour nous enrôler au service d'un délire de sécurité où il n'y aura d'autre revanche possible que dans cette autre fête, tout aussi rituelle, qu'est la guerre.

Lambert

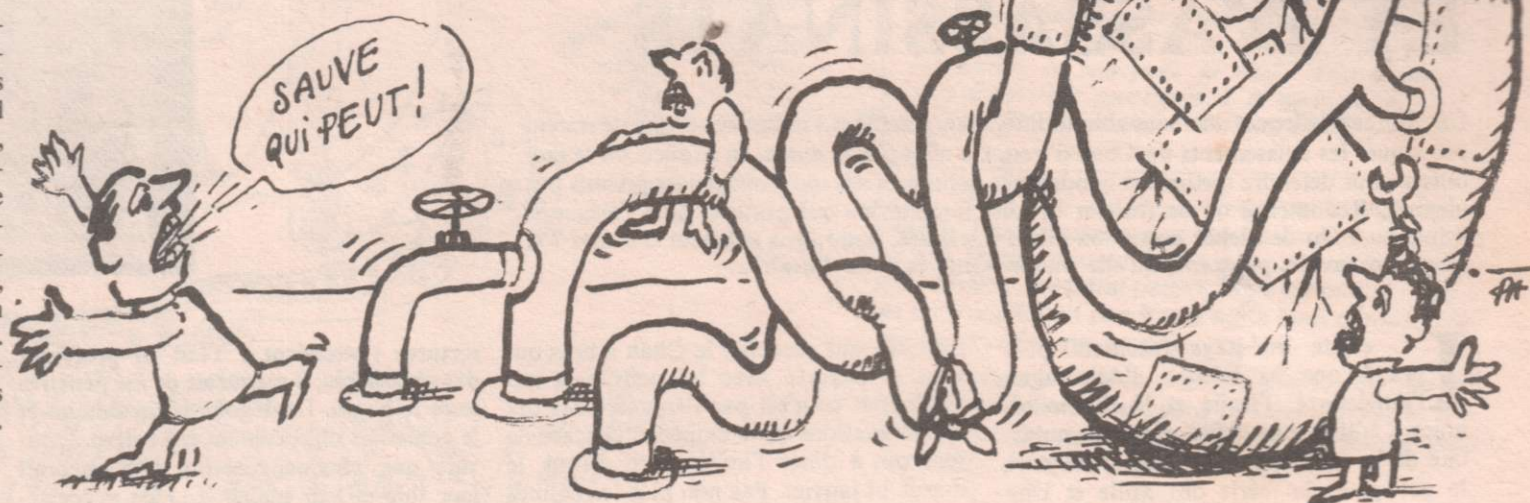
(1) Exemples de bavures : un suicide à Noël, une personne restée seule pendant les fêtes, etc.



Une étude des « scientifiques concernés » américains apporte de nouvelles précisions importantes sur les accidents causés par une perte du fluide de refroidissement (LOCA) et l'utilisation du système d'injection de secours (ECCS) en pareil cas.

L'officiel et optimiste Rapport Rasmussen, qui affirmait que le danger est minime, avait aussitôt été critiqué par les antinucléaires, par l'Union of Concerned Scientists en particulier (voir G.O. n° 31, 11/12/1974). L'American Physical Society (APS) a alors décidé d'entreprendre une étude indépendante du problème, parrainée par la National Science Foundation (le CNRS américain) et l'A.E.C. (1), et publiée dans la « Review of modern Physics » (Vol. 47, Suppl. 1, été 1975). C'est cette étude qui est analysée, commentée et complétée par H. Kendall dans sa brochure, « Nuclear power risks » (2).

COURRIER DU CŒUR (des réacteurs)



SAUTONS aussitôt aux **conclusions** : sur le plan des **faits** scientifiques et techniques, l'étude de l'American Physical Society vient **confirmer** - et parfois accroître - les craintes et les critiques des antinucléaires ;

- les recommandations pratiques de cette étude ne vont pas assez loin ; il y a un hiatus entre ces recommandations lénifiantes et la gravité des faits mis à jour.

Nous nous bornerons au premier point, aux **faits** mis à jour. On peut les classer en cinq rubriques.

1) **L'insuffisance des « codes »**. Ces « codes » sont des procédés de calcul sur ordinateurs qui tentent de décrire le cours d'un LOCA et le fonctionnement de l'ECCS. Ils sont fondés sur des modèles mathématiques fort schématiques, qui extrapolent à partir d'une base expérimentale plutôt mince. « En tous cas, il est important de reconnaître qu'il n'existe actuellement aucun code sur ordinateur qui puisse correctement décrire de façon détaillée les flux de fluides dans un réacteur lors de circonstances anormales » (APS 5-27).

« Il n'existe actuellement aucun fondement étendu et vraiment **quantitatif** qui puisse évaluer le comportement des ECCS, à cause des insuffisances dans les données expérimentales et dans les codes de calcul » (APS 1-5). Par exemple, les incertitudes sur l'évolution des températures des gaines sont particulièrement importantes. Ajoutons que les LOCA envisagés dans les codes étaient ceux causés par des ruptures de grosses tuyauteries, alors que le Rapport Rasmussen craint bien plus celles des petites.

2) **La vitesse d'injection de l'eau de secours**. Le but de l'ECCS est d'injecter de l'eau dans le cœur avant qu'il ne fonde. Le fera-t-il assez vite ? C'est particulièrement douteux pour les réacteurs à eau pressurisée (PWR) qu'on construit en France. « Il est difficile d'être sûr que les vitesses de réinjection sont correctement calculées. Cela peut-être un sérieux problème car les estimations courantes donnent des vitesses critiquement faibles » (APS, AI-C-28). En fait, la rapide formation de vapeur en cas d'injection de secours entrave l'arrivée ultérieure du fluide de refroidissement : sa vitesse tombe de 30 cm/sec à 3-5 cm/sec.

Pire, si un certain nombre - même réduit, 8 à 10 - des quelque 10.000 tubes que comprend l'échangeur de chaleur entre circuits primaire et secondaire, sont rompus, la vapeur du circuit secondaire reflue dans le primaire et l'injection de secours est bloquée. Or, même en fonctionnement normal, on a constaté des dizaines de telles ruptures de tubes (3) ; que dire des circonstances bien plus dures consécutives à un LOCA ? « On peut en conclure que la rupture de tubes du générateur de vapeur pendant un LOCA est un événement d'une probabilité significative. Ne pas prendre en considération la vapeur injectée du circuit secondaire d'un PWR vers le circuit primaire pourrait être une très sérieuse faiblesse affectant la prudence avec laquelle sont calculées les sources d'énergie de secours réglementaires » (APS 5-17).

3) **L'accident de référence**. Les études de sécurité faites officiellement se fondent sur un « accident de référence » (« design basis accident », DBA) hautement stylisé. Comme les « Concerned Scientists », l'étude de l'American Physical Society pense que cet accident ne couvre nullement tous les accidents possibles : « Il est difficile d'être certain que l'on a été capable d'identifier et de prévoir tous les transitoires (4) possibles. Bien qu'il soit possible d'améliorer l'indépendance des systèmes de sécurité, les accidents dus à des transitoires continuent à donner de sérieux soucis » (APS 4-14).

Pour conclure sur les ECCS, l'American Physical Society « doute qu'une évaluation quantitative complète de leur efficacité soit réalisable avec le programme de recherches en cours (aux Etats-Unis) ». Il faudrait des bases théoriques et des calculs plus solides, fondés sur une suite d'expériences à grande échelle. Pour cela 5 à 10 ans seraient nécessaires, dit l'APS. Mais, pendant ce temps, des réacteurs fonctionnent et d'autres sont construits sans qu'on sache rien de leurs ECCS.

4) **La rupture de la cuve** est discutée de façon détaillée dans trois récents ouvrages français (5). Mais on apprend maintenant que l'intégrité de cette cuve est très difficile à tester : de façon officieuse, à l'AEC (6) et dans l'industrie, beaucoup de gens sont convaincus que les techniques à ultrasons auxquelles on se fie surtout dans

les inspections sont, en réalité, fort peu fiables. Ainsi, au début de 1975, sur cinq fissures visibles et suintantes survenues à un tuyau de 30 cm de l'ECCS du réacteur Dresden 2, trois seulement étaient détectables aux ultrasons.

5) Quant au **Rapport Rasmussen**, l'étude de l'American Physical Society partage les doutes exprimés il y a plus d'un an dans ces colonnes (G.O. n° 31, 11/12/1974) : « Nous fondant sur notre expérience de problèmes de même nature qui font intervenir de faibles probabilités, nous n'avons maintenant aucune confiance dans les valeurs absolues calculées pour les probabilités des diverses chaînes de défaillances » (APS 1-3).

De plus, l'APS a découvert une importante erreur (encore une !) dans l'évaluation des conséquences d'un accident : le Rapport Rasmussen n'envisage que l'irradiation reçue par la population le jour de l'accident, alors que les corps radio-actifs dégagés (le Césium 137 entre autres) continueront à l'irradier pendant des dizaines d'années. Les conséquences pour la santé publique doivent ainsi être multipliées par un facteur de l'ordre de 50. Plus précisément, voici le tableau des conséquences d'un accident (non maximal) dont le Rapport Rasmussen permet d'évaluer la probabilité à environ 1/20.000 par année réacteur :

CONSEQUENCE	RASMUSSEN	RÉSULTAT CORRIGÉ
Morts immédiates	82	820 - 990 (7)
Cancers mortels	300	10.000 - 20.000
Défauts génétiques	300	3.000 - 20.000
Nodules thyroïdiens	env. 25.000 (8)	22.000 - 350.000

Une autre brochure vient de paraître : « **Nuclear Reactor Licensing** » (9). Elle est écrite par Carl J. Hocevar, un expert en sécurité de l'USAEC qui, dégoûté, a quitté son emploi en septembre 1974 pour rejoindre les « Concerned Scientists ». Pleine de physique sophistiquée, de maths et de courbes, elle développe surtout le point 1) ci-dessus relatif aux « codes ». On

y apprend que les expériences récemment faites pour la Nuclear Regulatory Commission par l'Aerojet Nuclear Company (Semiscale MOD-1 Tests S-02-1 à 7) donnent des résultats fort différents de ceux prédits par les « codes » calculant les transferts de chaleur au cours d'un LOCA. En particulier, les températures réelles des gaines sont nettement plus élevées que les températures calculées : différence de 130°C dans une expérience, de 140°C dans une autre.

Carl Hocevar conclut : « c'est à l'industrie qui propose cette technologie potentiellement dangereuse qu'il appartient de prouver la sécurité des réacteurs nucléaires ; ce n'est pas à l'ensemble de la société ».

Les Amis de la Terre

(1) L'étude a été menée par un groupe de onze physiciens « respectés », sous la direction du Prof. H. Lewis. Elle a été revue par une commission de trois physiciens « de réputation internationale » : Hans Bethe, W.K.H. Panofsky et V.F. Weisskopf.

(2) Henry W. Kendall, « Nuclear power risks ; a review of the report of the American Physical Society's Study Group on light water reactor safety » ; Union of Concerned Scientists, 1208 Massachusetts Ave., 02138 Cambridge, Mass. USA ; 53 pages ; 1,50 dollars plus frais d'envoi.

(3) Des fuites dans de tels tubes ont été constatées sur les réacteurs Point Beach, Surrey 1 et 2, H.B. Robinson 2, San Onofre, Indian Point 1 et Palisades. Un amincissement de 80 à 95% du métal de ces tubes a été constaté dans d'encore plus nombreux cas (47 tubes à Point Beach).

(4) Un « transitoire » (« transient » en anglais) est le terme employé dans les documents du CEA pour désigner une variation brusque d'une des grandeurs qui caractérisent l'état du cœur d'un réacteur (température, réactivité, pression, etc.).

(5) « L'Escroquerie Nucléaire », par les Amis de la Terre, Stock 2,35 F (pp. 92-94) ; « L'électro-nucléaire en France », par le SNPCEA-CFD, Collection Points, Le Seuil ; « Questions sur le nucléaire », par Dominique Pignou et d'autres scientifiques, Editions Christian Bourgois.

(6) Le terme « AEC » désigne aussi bien les deux organismes (NRC et ERDA) en lesquels l'AEC a été subdivisée depuis le 19 janvier 1975 (cf. « L'Escroquerie nucléaire », p. 286).

(7) Correction provenant des travaux de l'UCS et de l'EPA, non de ceux de l'APS.

(8) Chiffre ne figurant pas dans le Rapport Rasmussen, mais calculé à partir des données fournies par ce rapport. Seuls 10% des cas de nodules ont des conséquences pour la santé, mais tous demandent une surveillance et un traitement médicaux.

(9) Carl J. Hocevar, « Nuclear reactor licensing ; a critique of the computer safety prediction methods » ; Union of Concerned Scientists, cf. note (2) ; 94 + 19 pages ; 4 dollars plus frais d'envoi.

IRAN : MILLE ET UNE NUITS DE TORTURES ET D'ASSASSINATS

Un étonnant silence, une coupable indifférence, étouffent l'indignation que devraient provoquer les agissements du Chah d'Iran. Ce n'est pas la mode, en France, de se mobiliser pour défendre torturés et condamnés politiques des moyennâges prisons iraniennes. Redouterait-on de froisser la jolie impératrice qui porte si bien l'élégance française ? Ou de fâcher notre bon client nucléaire, notre gros acheteur d'armes ? Il faut bien savoir, pourtant, qu'elle pue le sang, la belle Farah !...

IL existe un pays fascinant plus grand que la France, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie et la Suisse réunies ». L'Iran, que définit ainsi une publicité de la compagnie Iran Air, c'est pour le voyageur, la féerie des Mille et Une Nuits, le charme de l'antique Perse, le faste, les bijoux, les tapis et le caviar... Mais Shéhérazade n'est là que pour le touriste. L'Iran moderne, c'est le pétrole, l'influence du capitalisme, le Chah, l'abolition des libertés élémentaires, la répression féroce, la torture et l'assassinat légal. Un pays où la moindre opposition au régime est passible de mort. En trois ans, plus de 300 exécutions ont été officiellement prononcées par les tribunaux du Chah. Plus de 300 condamnés qui s'ajoutent aux nombreux morts sous la torture ou dans les fréquents affrontements avec la police et l'armée. Comme le rappelaient six juristes français au retour d'une mission d'observation, « il y a donc en Iran plus de morts sous les balles des pelotons d'exécutions qu'en Irlande dont chacun a l'impression qu'elle est à feu et à sang ». (1)

Le 31 décembre dernier, en guise de cadeau de Nouvel An, la « justice » du Chah s'offrait dix nouvelles condamnations à mort : neuf hommes et une femme accusés d'avoir participé au meurtre de deux conseillers militaires américains et du Général Zandipour, chef de la répression iranienne, à la tête de la SAVAK, la terrible police du Chah. Le jugement avait été rendu, comme à l'accoutumée, par un tribunal militaire et dans le plus grand secret. Les attentats avaient été revendiqués par un groupe marxiste léniniste, l'Organisation des combattants du peuple. D'après certaines rumeurs dans les milieux iraniens français, cinq des condamnés appartiendraient à ce groupe. **Mais aucune preuve n'a pu être retenue contre eux.**

L'annonce de ces condamnations a provoqué quelques réactions dans le monde : des manifestations eurent lieu à Londres, Francfort, Washington, San Francisco et New York. En Europe, la Confédération des Etudiants Iraniens a organisé des grèves de la faim à Amsterdam, Cologne, Rome, Strasbourg et à Paris, où 80 étudiants ont jeûné pendant cinq jours à la Cité Universitaire pour réclamer l'annulation des condamnations et l'envoi d'observateurs internationaux au procès en appel.

« Personne n'avait l'intention de poursuivre la grève de la faim jusqu'à satisfaction de ces revendications », confie un membre de l'Union des Etudiants Iraniens de France (UEIF), conscient du faible impact de ces manifestations. Car qui s'émue de la situation politique en Iran ? Certainement pas le gouvernement

français, qui accueille le Chah à bras ouverts et négocie avec lui pétrole et nucléaire ; et ce n'est pas l'annonce des dix condamnations qui a empêché Giscard de recevoir à dîner l'impératrice d'Iran, le mardi 14 janvier. Pas non plus les bonnes consciences de gauche qui préparent leurs prochaines vacances dans une Espagne enfin débarrassée de Franco et se soucient peu de ce lointain pays du Moyen Orient. Seules se démènent quelques organisations comme le Comité de défense des prisonniers iraniens (2) ou Amnesty International, qui dénonce l'intolérable atteinte aux Droits de l'Homme que commet ce pays pourtant membre des Nations Unies. Deux observateurs internationaux, un prêtre et un avocat, sont partis pour Téhéran.

C'est grâce à des missions de ce genre que quelques informations sur la situation des prisonniers politiques ont pu être connues. « J'ai vu, de mes yeux vu, des intellectuels et d'humbles Iraniens dont le corps portait des traces de tortures comparables devant des militaires qui les ont envoyés au bagne pour dix ans ou davantage parce qu'ils n'avaient pas voulu abjurer publiquement leur foi en des idées interdites », dit Me Thierry Mignon, de retour d'une mission d'observation. (3) Les juristes internationaux qui ont assisté à quelques procès de ces dernières années ne pouvaient suivre leur déroulement qu'à travers les traductions des interprètes de la SAVAK, que seuls quelques gestes des accusés ou quelques mots en anglais pouvaient déjouer. Ainsi Me Albala, témoin à un procès en 1972, écrit : « Au sujet d'un autre accusé, Badizadeghan, Sadegh nous a mimé le geste de ramper. Il a perdu l'usage de ses membres inférieurs sous la torture. Vraisemblablement, les brûlures ont atteint la moelle épinière ». (4) Aucun des juristes n'a pu approcher les prisonniers ni entrer dans une prison. Pourtant, d'après les lois iraniennes, les procès sont publics, mais ce sont de plus en plus les tribunaux militaires qui jugent les affaires politiques et même pénales dans le plus grand secret. Un procès n'est connu que par l'annonce du verdict !

Les rares récits de prisonniers politiques qui ont pu passer à travers la censure donnent un aperçu des atrocités commises par la police du Chah : flagellations, arrachages des ongles, brûlures, rupture des membres et autres mutilations, ainsi que les nombreuses tortures sexuelles commises surtout sur les femmes : viol, pénétration avec des bâtons ou des bouteilles d'eau bouillante... Comme en témoigne l'horrible récit d'Achraf Dehgani, militante de l'Organisation des Guerillero-Fadayis du Peuple, torturée dans la prison d'Evine par la SAVAK : « Il prit le bâton et me dit : « cela va te mettre en forme, tu ne sais pas encore quelles

tortures t'attendent ». Tout en proférant des obscénités, il menaçait de me pénétrer avec le bâton. Le dégoût m'envahissait et je contenais difficilement ma colère. Je savais que chaque réaction provoquerait leur joie et leur plaisir. (...) Ils m'écartèrent les jambes et me pénétrèrent avec le bâton. Je ne pouvais leur répondre que par des regards haineux... » (5)

Aux morts sous la torture et aux exécutions s'ajoutent ceux des fréquents affrontements : les révoltes paysannes, les grèves d'ouvriers, les manifestations d'étudiants, sont réprimées avec une violence extrême. Le sang coule vite en Iran.

D'après l'Union des Etudiants Iraniens de France, 108 personnes ont trouvé la mort en 1975 sous la torture ou au cours de manifestations. Celles-ci ont été fréquentes l'an dernier.

Dans les usines, les ouvriers travaillent de 10 à 12 heures par jour pour des salaires de misère et sans aucune sécurité. De nombreuses grèves eurent lieu en 1975 et elles furent réprimées féroce. Ainsi, à Shahi, 19 ouvriers sont morts dans des affrontements contre la police et l'armée. Chez les paysans, quelques révoltes ont également eu lieu. 60% des Iraniens sont des paysans. La misère de la plupart d'entre eux est en grande partie créée par une restructuration de type capitaliste organisée par le Chah.

La « révolution blanche », lancée en 1963 à la suite de la réforme agraire, devait « élever la société iranienne au rang des sociétés les plus modernes du monde ». Or actuellement, la production agricole ne suffit pas aux besoins de la consommation en aliments de base de la population, selon l'UEIF. Et l'Iran a fait son entrée dans le commerce international, important des produits alimentaires essentiels et produisant d'autres produits pour l'exportation vers les pays capitalistes, comme les asperges, l'huile de soja ou le caviar. A noter une exploitation intensive de la mer Caspienne pour la production des œufs d'esturgeon : 200 tonnes de caviar. En 1969 la France en a importé 47 tonnes !

CEST chez les religieux progressistes et les étudiants que la résistance au régime est la plus forte. Mais là aussi, de nombreuses personnes ont trouvé la mort, des centaines d'autres ont été arrêtées. Quant à la liberté d'expression, elle est absolument inexistante et la moindre protestation peut entraîner l'emprisonnement. Un parti unique existe en Iran : c'est le Rasta-Khiz, le parti de la Resurrection, créé en février 1975 et fondé sur trois principes : la loi constitutionnelle, la monarchie et la révolution blanche. Les Iraniens ont le libre choix d'adhérer au parti, mais à condition d'admettre les trois principes. Le Chah a déclaré :

L'EVENEMENT

L'impératrice fait les boutiques



Farah profite des salades. Après avoir été reçue mardi à déjeuner par le président de la République, l'impératrice d'Iran a consacré les quelques heures de son séjour à l'été d'Ivoire à une séance de shopping variée. Photo STOMA.

« l'idéologie et la philosophie monarchiques doit être la philosophie de tout le peuple ». C'est la raison pour laquelle plusieurs milliers d'Iraniens sont retenus dans les prisons du Chah pour raison politique. Il y aurait, selon l'UEIF, 45000 prisonniers politiques en Iran.

La répression contre les opposants au régime est organisée de manière systématique et avec des méthodes modernes. Un grand nombre de conseillers militaires américains (20000 selon l'UEIF) sont installés en Iran. Depuis le coup d'Etat de 1953 qui a renversé le Docteur Mossadegh (avec l'appui présumé de la CIA), le rôle joué par les Etats-Unis semble à la mesure de la situation stratégique du pays, de son influence dans le Golfe Persique et bien sûr de ses ressources pétrolières (42% de la production mondiale de pétrole provient du Golfe Persique). D'après l'UEIF, les revenus pétroliers de l'Iran se seraient élevés à 18 milliards de francs entre mars 73 et mars 74. Mais pour la même époque, la part du budget militaire a été de 9 milliards de francs, soit la moitié du revenu. L'achat des armes s'effectue surtout avec les Etats-Unis et la Grande Bretagne. L'an dernier par exemple, la société américaine Rockwell International, firme spécialisée dans les équipements militaires, a passé un contrat avec le Chah pour l'installation d'une base de renseignements en Iran capable d'écouter toutes les communications électroniques, civiles et militaires dans la région du Golfe. D'après « Le Monde » (6), l'affaire aurait été menée par l'ambassadeur des Etats-Unis à Téhéran, Richard Helms, ancien directeur de la CIA. La France n'est pas en reste pour le commerce des armes avec le Chah et a vendu des hélicoptères Super-Frelon ou Alouette pour le transport des troupes. L'énorme appareil militaire du Chah (245000 soldats) est utilisé dans des opérations dans le Golfe Persique, notamment en Oman, actuellement occupé par 20000 soldats iraniens : l'armée du Chah est souvent utilisée contre les révoltes régionales, comme celle du peuple Kurde qui prit des allures de génocide, et intervient fréquemment pour réprimer les soulèvements intérieurs. Les emprisonnements, les tortures, les exécutions, sont les suites logiques de ces opérations et contribuent à faire de l'Iran le pays de la terreur. Pourtant, peu de protestations se sont élevées contre cette situation. Les atrocités commises par le Chah devraient indigner autant que les crimes de Franco.

Dominique Simonnet

(1) Lettre au « Monde », 10 octobre 75.

(2) 9, rue Delambre, 75014 Paris.

(3) « Le Monde » du 15 mai 75.

(4) « L'Humanité » du 15 février 72.

(5) Extrait d'un livre publié en Iran par l'Organisation des Guerillero-Fadayis du Peuple.

(6) « Le Monde » du 3 juin 75.



La Comète de 1527, suivant Lycosthènes.

« Vous êtes celui (vous êtes celle) que je ne suis pas, et je ne vous demande qu'une seule chose : de vous prendre à bras-le-corps, et de sortir de l'espace et du temps dans lesquels vous vous êtes subi vous-même... Car je n'omettrai jamais de combattre de toutes les manières une pensée qui se contente de soi pour juger de cette chose réellement infinie, donc incernable, qu'est l'individualité d'autrui. »

Alain Jouffroy (1)

ENTRE NOUS SOIT DIT

IL m'a pris comme une sorte de coup de folie : j'ai entrepris de mettre de l'ordre dans le foutoir qu'était devenue - au fil des mois, depuis deux ans - la pièce où je travaille. Folie, sans conteste, car ça risque de me mener très - trop ? loin... Heureusement, je n'aurais sans doute pas le « courage » d'aller très loin - matériellement...

Mais j'ai ainsi exhumé, parallèlement en quelque sorte, une collection presque complète de ce satané canard où je sévis depuis si (trop ?) longtemps, et plusieurs dizaines de lettres jusqu'à ce jour restées sans « réponses ». Lettres et articles - ce qui naguère s'appelait « Chronique de la Mort Radieuse », titre dont je garde la nostalgie...- en interaction ; questions ou interpellations, demandes « concrètes » suscitées par tel ou tel élément d'informa-

tion. Au-delà, échos, rares mais d'autant plus précieux (= qui a du prix), à mes élucubrations aussi dérisoires qu'hebdomadaires...

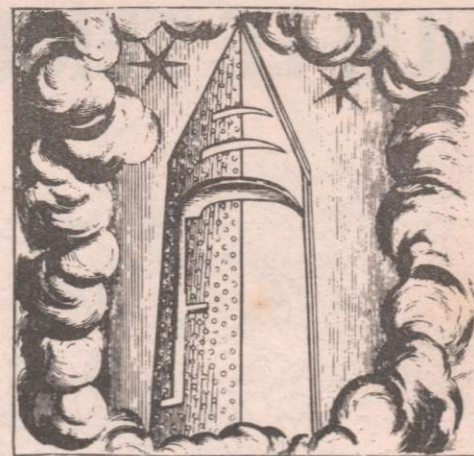
Le jeu de la mort

Presque prétexte pour revenir à ce... thème, la lettre de J.C.CH. (de 95 St Gratien. Salut !...), qui me demandait les références du bouquin « *Psychoanalysis and Politics* » de Money-Kyrle. Franco Fornari, qui cite cet ouvrage dans « *Psychanalyse de la situation atomique* » (traduction parue en 1969 chez Gallimard), ne donne aucune référence, son bouquin ne comporte d'ailleurs aucune bibliographie... Peut-être les quelques précisions (empruntées à Fornari) suivantes pourront-elles aider J.C. à trouver ce bouquin auprès d'un (bon) libraire. « En 1946, dès la fin de la seconde guerre mondiale, le psychanalyste anglais R.E. Money - Kyrle, qui fait partie du Melanie Klein Trust, fut appelé à participer, en sa qualité de psychologue, à une commission alliée, « *The German Personnel Research Branch* », dont le but était d'opérer une sélection parmi les Allemands jugés aptes à assurer les fonctions de dirigeants de la nouvelle Allemagne démocratique... »

Aussi bien - que cela soit dit... - essayé-je de toujours donner à ceux (et celles) qui me lisent la possibilité d'aller voir de plus près - et par eux (elles) mêmes - aux sources auxquelles j'ai puisées... Un service - même très incomplet, et je le regrette - en valant un autre, si J.C. retrouve ce travail de Money-Kyrle, je lui serais reconnaissant de me le signaler... Connait-il ceci, qui complète, à mon sens, la réflexion de Fornari, et qui est un tout petit aperçu d'un bouquin « énorme » de Norman O. Brown, « *Eros et Thanatos* » ? (2) « Le chemin de la sublimation, que l'humanité a suivi religieusement, du moins depuis la fondation des nouvelles cités, ne permet pas d'échapper à la névrose humaine, il conduit au contraire à son aggravation. La théorie psychanalytique et les amères réalités de l'histoire contemporaine permettent de supposer que l'humanité arrive au bout de cette route. La théorie psychanalytique assure que le bout de la route c'est la domination de la mort-dans-la-vie. L'histoire a conduit l'humanité à ce sommet où la disparition totale de l'humanité est enfin devenue pratiquement possible (...) La question qui se pose pour l'humanité, c'est donc la suppression du refoulement, ou, pour employer le langage chrétien traditionnel, la résurrection des corps. (...) La résurrection des corps est un projet social qui concerne l'humanité tout entière et elle deviendra un problème politique pratique quand les hommes d'Etat seront appelés à dispenser le bonheur au lieu d'exercer le pouvoir, quand l'économie politique deviendra une science des valeurs d'usage et non plus celle des valeurs d'échange - une science de la jouissance et non plus celle de l'accumulation... »

« Nous n'avons plus notre place dans le cosmos »

Merci Yves L. pour ta « fidélité ». Mes non-réponses ne sont point signe d'indifférence. « Danser ma vie » m'est devenu objectif prioritaire, et quotidiennement. Et bien que les jours soient ronds (comme le



Prodiges imaginaires. - Comète de 1480.

dit crédiblement Giono), il reste qu'ils n'ont encore trop souvent que vingt quatre heures !...

J'avais cité Artaud (quelque part, en août, je crois). C'était : « Avec une réalité qui avait ses lois surhumaines peut-être, mais naturelles, la Renaissance du XVI^e siècle a rompu ; et l'humanisme de la Renaissance ne fut pas un agrandissement mais une diminution de l'homme, puisque l'homme a cessé de s'élever jusqu'à la nature pour ramener la nature à sa taille à lui, et la considération exclusive de l'humain a fait perdre le Naturel » (3).

... En P.S. (!) à une de ses lettres, Y.L. écrit : « Pour compléter la pensée d'Artaud d'une touche ethnologique, tu peux noter que la Renaissance coïncide avec la réforme et la contre-réforme, époque à laquelle les Eglises ont enfin réussi à récupérer ou à éliminer tous les rites agraires hérités du néolithique. Donc l'immanent cède la place au transcendant. La divinité quitte la nature. L'homme n'est plus responsable devant elle de ses actions (...) Les derniers mythes qui permettaient encore à l'homme d'être de la nature sont oubliés. La confiance est alors perdue ; la nature devient une ennemie. On observe le même processus, à une vitesse mille fois plus grande, à chaque fois qu'une civilisation indienne subit l'influence de missionnaires : l'harmonie du cosmos est brisée par un rien car tout se tenait, et il suffit de changer, par exemple, la disposition des habitations pour que la civilisation meure. Nous ne sommes pas près de retrouver même l'idée de cette harmonie. Nous n'avons plus notre place dans le cosmos... »

... Bien d'accord. Mais je crois important de peser cette réflexion de Norman Brown : « Il faudrait, dans le vaste monde, un peu plus d'Eros et un peu moins de combats ; mais le monde intellectuel a exactement les mêmes besoins. » Ou encore : « La lutte menée par le conscient pour se dérober aux restrictions de la logique formelle, du langage et du « bon sens » est interminable dans les conditions de refoulement général. »

Et nous sommes tous des refoulés...

E.P.

DU PRINCIPE DE RÉALITÉ

EDF décide de construire des tranches de 1300 MWe

Le Conseil d'Administration d'EDF, qui s'est réuni le 19 décembre, a pris d'importantes décisions. D'une part, il a décidé des commandes fermes et des options de centrales pour les deux périodes 1976/1977 et 1978/1979, soit 18 réacteurs, d'une puissance totale de 19 400 MWe ; d'autre part, il passe aux tranches de 1 300 MWe. La première centrale de cette puissance devrait entrer en service sur le site de Paluel, en Seine Maritime, en 1981.

Au point de vue tranches, le programme se répartit ainsi :

Les 900 MW 6 fermes = 5 400 MWe	4 options = 3 600 MWe
Les 1300 MW 4 fermes = 5 200 MWe	4 options = 5 200 MWe
Total 10 fermes (10 600 MWe)	8 options (8 800 MWe)

Par année, ce programme se présente de la façon suivante pour la mise en chantier :

1 - Période 1976/1977 :			
en commandes fermes :	900 x 5 = 4 500 MWe		
	1300 x 2 = 2 600 MWe		
Total	7 100 MWe	7 100 MWe	
en option	: aucune	
2 - Période 1978/1979 :			
en commandes fermes :	900 x 1 = 900 MWe		
	1300 x 2 = 2 700 MWe		
Total	3 500 MWe	3 500 MWe	
en options	900 x 4 = 3 600 MWe	
		1300 x 4 = 200 MWe	
Total	8 800 MWe	8 800 MWe	19 400 MWe

« Nuclec » 23 décembre 75

SUR LE TERRAIN



D'ORNANO ACCUSE EDF DE PUBLICITÉ ILLÉGALE

En réponse à une lettre des Amis de la Terre de Caen (15 rue Pémagnie, 14000), Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, vient d'admettre que les publicités d'EDF sur le thème « économisez l'énergie : chauffage électrique » sont illégales car en contradiction avec un arrêté qui réglemente la publicité en matière d'économies d'énergie.

Le 7 octobre 1975, les Amis de la Terre de Caen envoyaient au ministre la lettre suivante :

« Monsieur le Ministre,

Nous avons pris connaissance avec beaucoup d'intérêt de la loi du 29 octobre 1974 sur les mesures d'économies d'énergie et le décret n° 741039 du 6 décembre 1974 nous avait paru apporter d'intéressantes précisions sur ce problème.

C'est pourquoi nous sommes surpris de voir réapparaître sur les véhicules d'E.D.F., des panneaux publicitaires qui avaient disparu dans notre région depuis de nombreux mois. Le texte de ces panneaux est ainsi rédigé : « Economisez l'énergie. Chauffage électrique. Isolation, régulation, aération contrôlée ». Le tout, bien sûr, accompagné du fameux symbole E.D.F.

Cet exemple de publicité, largement diffusé à travers la France, n'est pas isolé. Ainsi, au stand E.D.F. de la foire de Caen au mois de septembre, une affiche clamait : « Chauffage électrique, un bon calcul ». Rappelons aussi pour mémoire les nombreux dépliants publicitaires diffusés par E.D.F., et qui reprennent et amplifient ce modèle de publicité.

Pourtant, si nous en croyons les spécialistes d'E.D.F. eux-mêmes, il est certain que le chauffage électrique dépense plus d'énergie que, par exemple, le chauffage au fuel. Ainsi, M. Dubois, de la Direction Générale d'E.D.F., écrivait dans le n° 245, 2ème trimestre 74 page 13, de la « Revue Française de l'Électricité » que : « dans une maison identique, avec un rendement global de 35% pour l'électricité, de 50 à 60% pour le chauffage central, le chauffage électrique intégré ne consomme que 50% de fuel de plus ». La formule que vous aurez relevée comme nous : « ne consommez que 50% de fuel de plus » est assez curieuse. De nombreux professionnels consultés affirment d'ailleurs que le pourcentage en question est très inférieur à la réalité.

Nous aimerions savoir comment ce genre de publicité, dont le contenu est infirmé par E.D.F. elle-même, vous paraît compatible avec l'article 1 du décret n° 741039 du 6-12-1974, pris par le président de la République, ainsi qu'avec les articles 1 5a et 2 5a et e de l'arrêté pris par vous-même à la même date et portant sur la publicité dans le domaine de l'énergie. (...) »

Le 30 décembre 1975, le Ministre répondait ainsi :

« Monsieur,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur certaines formes d'actions publicitaires d'Electricité de France prônant l'utilisation du chauffage électrique en l'associant au thème des économies d'énergie.

Comme vous le savez, un arrêté du 6 décembre 1974 réglemente la publicité dans le domaine de l'énergie et pré-

voit notamment que les actions publicitaires pouvant inciter à la consommation d'énergie sont interdites sauf agrément préalable.

Les affiches auxquelles vous faites référence ne sont pas conformes aux dispositions de l'arrêté du 6 décembre. Il s'agit en fait de documents anciens, mis en place au cours de campagnes publicitaires antérieures, et qu'Electricité de France a, sur ma demande, retiré de la circulation compte tenu des nouvelles règles en vigueur.

J'ai renouvelé mes instructions à l'Etablissement Public pour que dans les quelques cas isolés qui ont pu échapper à sa vigilance, tel l'exemple que vous avez remarqué, les consignes déjà diffusées soient strictement appliquées.

Michel d'Ornano »

Les Amis de la Terre de Caen commentent :

« Il reste que, à Caen comme ailleurs en France, E.D.F. persiste à « inciter à la consommation d'énergie », alors que le chauffage électrique intégré consomme 50% de fuel de plus. Voici quelques exemples :

- la vitrine du bureau E.D.F. G.D.F., Place de la République à Caen, était, à la mi-décembre, entièrement occupée par la publicité sur le chauffage électrique intégré.

- Certains véhicules E.D.F. portent toujours la publicité mensongère ; ainsi le fourgon immatriculé 8763 QH 14, vu le 15 janvier 1976 à Caen.

- rue de Falaise à Caen, entre les n° 92 et 98, construction d'un immeuble avec chauffage électrique intégré. Panneau publicitaire bien visible pour les passants, devant le chantier. « Chauffage électrique intégré, une réalisation de plus qui économisera l'énergie ». Faudra-t-il traîner devant les tribunaux l'entreprise privée qui travaille en si bonne entente avec E.D.F. ?

- Poitiers, le 31 décembre 1975 : les véhicules E.D.F. sont équipés du panneau « Economisez l'énergie - Chauffage électrique ».

- Enfin ne vient-on pas de voir sur Antenne 2, dimanche 4 janvier 1976, dans l'émission « En direct des Pouvoirs Publics » un court-métrage sous forme de dessins animés, qui, après avoir vanté les bienfaits de l'isolation thermique des constructions, concluait sur les mérites du chauffage électrique. L'isolation thermique est une chose, le chauffage électrique en est une autre : Les associer pour les confondre est une tromperie. »

ACTION EN JUSTICE CONTRE LE CONCOURS « ENERGIA »

Les Amis de la Terre viennent de déposer une plainte avec constitution de partie civile au sujet du concours « Energia » organisé par EDF, qui étalait l'automne dernier sa propagande pronucléaire dans les pages d'une dizaine de journaux pour enfants et « jeunes ».

Au cours d'une conférence de presse, M^o Thierry Garby-Lacrouts, membre de la Commission Juridique des Amis de la Terre (1), a expliqué que cette plainte se fonde sur deux textes de loi :

1) l'article 12 de la loi du 2 avril 1947, selon lequel tout article de publicité rédactionnelle doit être précédé de la mention « publicité ». Or cette mention ne figure pas en tête du concours, pas plus que celle, illégale mais tolérée, de « communiqué ».

2) la loi Royer de 1973 sur la publicité mensongère. La légende du dessin 22 du concours affirme : « les centrales nucléaires sont équipées de nombreux dispositifs de sécurité et de surveillance qui éliminent tout risque d'accident grave. Les corps radioactifs produits par la fission sont stockés en lieu sûr après avoir été vitrifiés ». Les Amis de la Terre font valoir que ce texte contient des informations parfaitement fausses ; il y a bel et bien des accidents, et on ne peut pas prévoir quand la technique de vitrification des déchets radioactifs sera au point.

Le parquet a laissé déposer la plainte, en demandant une caution « raisonnable » (600 F). Un juge d'instruction sera nommé d'ici une dizaine de jours. Mais tout indique que la procédure sera longue.

Pour la non-mention du mot « publicité », EDF risque une amende de 30 à 30.000 F, et de 6 jours à 6 mois de prison ; et pour la publicité mensongère, une amende de 540

La belle vacherie de la Hague!
C'est une brochure qui fait le point sur les problèmes de sécurité et de transfert de l'usine de la Hague. Editée par le Comité contre la pollution atomique - BP 156 Cherbourg.

à 27.000 F, et de trois mois à un an de prison. Plus, bien entendu, les dommages et intérêts que les Amis de la Terre demanderont.

L.S.

(1) 16, rue de l'Université, 75007 Paris. Tél.: 261.27.90.

LUTTE ANTINUCLÉAIRE

● Le Comité Antinucléaire de Toulouse et l'Association Toulousaine d'Ecologie (18 rue des Pénitents Gris, 31000 Toulouse) lancent un **appel pour une coordination nationale des comités antinucléaires**. Ils proposent un **rencontre les 7 et 8 février** à Paris (lieu exact précisé ultérieurement selon le nombre des participants). But : recenser les luttes, analyser la situation, étudier les propositions et élaborer une plate-forme d'action commune. L'ATE et la CAT suggèrent le lancement d'une campagne nationale d'auto-réduction sur les prochaines quittances EDF. Ils ont d'autre part élaboré un texte de plate-forme pour la constitution de cette coordination, disponible contre une enveloppe timbrée avec adresse.

● **MARTIGUES** : « A la rencontre de l'atome », du 22 janvier au 7 février. Samedi 24 janvier à 21 h, Jean Kergist présente sa « Centrale baladeuse » ; lundi 26 janvier à 21 h, conférence d'André Faussurier : « pour une plus grande ouverture de la recherche » ; mardi 27 janvier à 21 h, conférence-débat EDF : « réflexions sur les choix énergétiques ». Tous les jours de 15 à 19 h, animations, films, discussions avec les chercheurs. Exposition permanente. Toutes ces festivités ont lieu à la salle du Grès, quartier de Ferrières. Renseignements et programme détaillé : Office Municipal Socio-Culturel (OMSC), 22 cours Aristide Briand, 13500 Martigues. Tél : (91) 07 02 48.

● **NANCY** : le comité d'information nucléaire (CIN) organise un colloque « Energie nucléaire et société » les 14 et 15 février à la Maison des Jeunes et de la Culture, 27 rue de la République, 54000 Nancy. Programme détaillé contre une enveloppe timbrée : CIN, 125 rue du Val de Fer, 54230 Neuve-Maisons. Tél : 47 11 42.

● **ROCHEFORT** : « le nucléaire et nous », réunion le 23 janvier à 20 h 30 à la Bourse, avec films et diapos sur la lutte à Braud. Organisation : comité antinucléaire, M. et Mme Touvenot, « Les Renauds », St Hippolyte, 17 Tonnyay.



Journal écologique plein d'informations pratiques, Le Pont paraît tous les deux mois. On y trouve des rubriques détaillées sur le jardinage, l'arboriculture biologique, l'élevage, les plantes, l'apiculture, l'artisanat, l'habitat, le droit, les énergies nouvelles...

Abonnement : 6 numéros (1 an) : 40 frs. Chèques bancaires, postaux ou mandats à l'ordre du Pont Editions de la Lanterne. Le numéro (hors abonnement) 7 frs + 2,20 frs de port)
Le Pont - 10 rue de l'Aviation - 70200 - LURE
Rectificatif : Le Pont n'est pas publié par l'équipe des Fiches écologiques mais par les éditions de la Lanterne. (sur le terrain - 60 n° 87)

DÉMORALISONS LE SYSTÈME : DÉSObÉISSONS !

Les groupes de « refus-redistribution » de l'impôt et les groupes de renvoi de livrets militaires ont fusionné et sont devenus « groupes de désobéissance civile ».

Peu importe les étiquettes, sachez simplement qu'ils commencent à faire mal. Fin novembre, il y avait 1661 objecteurs à l'impôt qui ont permis de recueillir 200 000 F. La bergerie sauvage de la Blaquière (Larzac) est maintenant terminée, et toutes les factures sont payées.

Le prochain chantier qui sera entrepris sera analogue à la bergerie sauvage.

Une fiche technique juridique est en cours de réalisation.

Elle précise notamment :

- Le percepteur n'a pas le droit d'ordonner le blocage complet du compte bancaire pour une somme non versée (le blocage ne peut porter que sur la somme due),

- En cas de saisie mobilière, ne rien signer quand l'huissier se présente; profiter de la vente publique pour faire connaître le Larzac et l'action par voie d'affiches, de tracts. Mettre des amis dans le coup pour racheter les meubles (le percepteur ne gardera que la somme due et rembourse le reste)

- Ne pas se laisser intimider par les lettres du Trésorier Payeur Général du genre : « Le Ministre de l'économie et des finances m'a transmis la lettre que vous avez adressée au Ministre de la défense en me chargeant d'y répondre... »

Démoralisez le percepteur, prenez contact avec le groupe local.

G. Didier

Liste des groupes « désobéissance civile » (refus-redistribution de l'impôt et renvoi du livret militaire pour le Larzac), au 7 décembre 1975 :

01000-BOURG-EN-BRESSE : Michel Pelletier, Les Arbelles, rue Tony Ferret.
07000-ANNONAY : R. et M. Serrière, Midon, Vernose-les-Annonay.
13001-MARSEILLE : Groupe refus-redistribution, 2, rue Philippe de Girard.
21000-DIJON : Jean Marie Petey, 16 rue Petitot.
22300-LANNION : Dany Pennaren, AB, 22 boulevard d'Armor.
25000-BESANCON : Jacques et Danielle Collombet, 21 rue Boissy.
26100-ROMANS-SUR-ISERE : groupe désobéissance civile, 22, rue Pêcherie.
29000-QUIMPER : GRANV, 10 rue de Kergariou.
34000-TOULOUSE : D. et I. Roussée, 84-86, bâtiment 4, avenue Saint-Exupéry.
33400-TALENCE : Guy Goujon, 9 rue Debussy.
34000-MONTPELLIER : groupe MDPL, ANV, 3, rue M. Vernière.
37000-TOURS : Alphonse Giraud, 189 bis, rue de la Fuye.
38400-SAINT MARTIN D'HERES : Georges Salamand, 18, avenue Jules Vallès.
39800-POLIGNY : Jean-Paul Girod, « Le Martinet ».
41410-SAINT GERVAIS-LA-FORET : François Saintier, 9, résidence de l'Aubépine.
42000-SAINT-ETIENNE : Andrée Marty, 8, rue des francs maçons.
42120-LE COTEAU : F. et J.L. Vey, 80, avenue de la Libération.
44820-LE CELLIER : André Thobie, la Babonnière.
45000-ORLEANS : GRANV, 50, rue d'Illiers.
45200-MONTARGIS : GRANV, 20, rue du Dévidet.
48000-MENDE : Claudine Barzan, HLM Le Levezon, n° 46.
49000-ANGERS : Renée Auger, 35, chemin de la Barre.
54000-NANCY : Martine Moulin, 77, rue Isabey.
55100-VERDUN : M.O. Bouvier, IREO, Bras-sur-Meuse.
56520-GUIDEL : GRANV, Simone de Bollardière, le Vieux Talhouet.
57000-MONTIGNY-LES-METZ : François Harotte, 119 F, rue de Reims.
59300-VALENCIENNES : JP Hedou, rue des Pyrénées.
60710-CHEVRIERES : Michèle Renaux, rue Poulain, Houdan-court.
63000-CLERMONT-FERRAND : groupe désobéissance civile, comité Larzac, 3, rue du Maréchal Joffre.
64160-MORLAAS : Georges Rodrigues, « Au Vignan », Ouillon.
68100-MULHOUSE : MIR, MDPL, 13, rue des Franciscains.

69007-LYON : Christian Mellon, 6 quai Claude Bernard.
70000-VESOUL : Adrienne Barillot, 1 cours Montaigne.
71000-MACON : Serge Savoldelli, 31 bis, rue de Lyon.
72000-LE MANS : Jean Louis Morin, 4, rue Dudé.
73000-CHAMBERY : Jean Pellecuer, 973, rue du Bertillet.
74370-PRINGY : Guy Martin, Immeuble Brunet, Route de Promery.
76000-LE HAVRE : Monique Jimenez, 17, rue Sergent Boriés.
82800-NEGREPESSE : Geneviève Chaubard, Ecole Maternelle.
85190-AIZENAY : Christiane Mandin, La Nécolière, Venansault.
86000-POITIERS : Hélène Marzellier, 36, rue Renaudot.
92000-NANTERRE : Marcelle Blondel, 79, rue Veuve Lacroix.
93110-ROSNY-SOUS-BOIS : Alain Dagorn, 4, rue François Couperin.
06112-ASCROS : Jacques Jourdanet.

Pour la coordination nationale : Vincent Roussel, Le Chesnoy, 45200 Montargis.

Liste des coordinateurs régionaux du renvoi de livrets militaires pour le Larzac, au 7 décembre 1975 :

09600-LAROCHE D'OLMES : Michel Danjou, 28, rue Vaillant Couturier.
12100-MILLAU : Michel Courtin, Pierrefiche du Larzac. Robert Mazeran, Le Donjon, rue droite. Roger Moreau, Les Truels du Larzac.
13001-MARSEILLE : Alain Daunic, 2, rue Philippe de Girard.
13810-EYGALIERES : Jean Pierre Molinier.
21000-DIJON : Jean Marie Petey, 16, rue Petitot.
26100-ROMANS SUR ISERE : Marcel Lobry, 28, avenue Victor Hugo.
28000-CHARTRES : Albert Ratz, 12, rue Saint Thomas.
33100-BORDEAUX : Georges Tria, 25, rue de Nuits.
39800-POLIGNY : Jean Paul Girod, « Le Martinet ».
45000-ORLEANS : Oliver Vial, CRANV, 50, rue d'Illiers.
54270-ESSEY LES NANCY : Robert Mongin, 25, rue Lamartine.
62000-CALAIS : Serge Bruant, 28, avenue Wilson.
68240-KAYERSBERG : Serge Bischoff, 25 route de Lapoutraie.
69003-LYON : François Bel, 198 bis rue Créqui.
71000-MACON : Jacques Léger, 31 ter, rue de Lyon.
74370-PRINGY : Guy Martin, route de Promery.
75020-PARIS : Jacques Méry, 55, rue des Paneyaux, 75020 Paris.
81000-ALBI : François Durand, 4, rue M. de Guérin.
Pour la coordination nationale : Jean François Besson, Oye, 71610 Saint Julien de Civry.

TUTTI FRUTTI

● PARIS : « L'agriculture biologique en France : écologie ou mythologie ? » Pierre Cadiou et Yves Le Pape, deux des co-auteurs de cet ouvrage publié par les Presses Universitaires de Grenoble (voir G.O. N° 82 et 83), le présenteront **vendredi 23 janvier à 19 h, 8 rue de Palestine, 75019 Paris, métro Jourdain**. La projection d'un film vidéo réalisé par le groupe Nature et Progrès de l'Isère, traitant des problèmes de l'agriculture biologique, sera suivie d'un débat ouvert à tous. Cette réunion est organisée par le groupe local Val de Marne de Nature et Progrès.

● PARIS : « les transmutations biologiques », conférence du Professeur C.L. Kervran, mercredi 21 janvier à 19 h 30; « Les changements nécessaires en matière de médecine : l'enseignement du docteur Carton », avec le docteur Comet, mercredi 28 janvier à 19 h 30. Ces deux conférences ont lieu dans le cadre des « entretiens université verte » de Nature et Progrès. Participation aux frais : 7 F minimum. Nombre de places limité, s'inscrire à l'avance. Nature et Progrès, 45 rue de Lisbonne, 75008 Paris. Tél : 227 61 74. Métro : Monceau.

● PARIS : attention ! La « grande manifestation pour les animaux » du samedi 24 janvier (rendez-vous 15 h au jardin du Luxembourg) est organisée par un groupe de flipés mystiques qui s'intitulent : « Ordre de Mélichisédec, centre Interplanétaire d'Ovnis, d'Elohim et d'Ange ». Ne doutons pas que les associations sérieuses de défense des animaux se désolidarisent de cette mascarade. Pour ceux qui veulent en savoir plus long sur Jésus qui était, mais si, un extra-terrestre : 20 rue Jules Vallès, 75011 Paris.

● POITIERS : « la cité idéale », film canadien qui expose les idées-force de Lewis Mumford (auteur de « La cité et l'histoire », Le Seuil, 1972), mardi 27 janvier, 20 h 30, Ciné-club des 3 cités, centre culturel du Clos Gaultier.

● CHARTRES : « Est-il possible de mettre fin au désordre économique ? », conférence-débat avec Charles Lorient, vice-président du Mouvement pour une économie distributive, salle municipale Mathurin Régnier (près de la place des Halles), vendredi 23 janvier à 20 h 30. Entrée libre.

● VILLIERS LE BEL : l'expo antinucléaire et « écologique » du Collectif Ecologique du Paris sera jusqu'au 25 janvier à la MJC. Le samedi 24, à 21 h, récital de Lena Lesca.

● TOULOUSE : soirée avec Georges Krassovsky le mercredi 21 janvier à 21 h, salle du Sénéchal, 17 rue de Rémusat.

● MONTAUBAN : conférence de Georges Krassovsky le jeudi 22 janvier à 21 h au Centre culturel, 25 rue des Augustins (rive gauche). Elle sera précédée du film de Bernard Lemoine : « Troubles de croissance ». Matinée pour les scolaires à 14 h 30.

● NORD : le film « Tu ne tueras point », alias « L'Objecteur », de Claude Autant-Lara, passe le mercredi 21 janvier à 21 h au « Palace » à DOUAI, et le jeudi 22 à 20 h 45 au « Paris » à MAUBEUGE.

● BESANCON : week-end de travail pour relancer une action efficace contre le projet de canal à grand gabarit Rhin-Rhône les 24 et 25 janvier au foyer des jeunes travailleurs, 46 rue des Cras, Besançon. Cette réunion est organisée par les comités de défense d'Alsace, de Franche-Comté et de Bourgogne. Renseignements complémentaires : Jean Parreaux, 28 rue des Brosses, 25000 Besançon. Tél : 80.18.40. (information A.P.R.E.)

● La cinquième opération « Portes Ouvertes » dans le métro parisien a eu lieu le mercredi 14 janvier à la station **chaussée d'Antin**. Une quinzaine de membres du GRATPP (Groupe de Résistance Active aux Transports Publics Payants), du CAP (Comité d'Action des Prisonniers) et des groupes écologiques de Paris ont maintenu ouvert les portillons « entrée interdite », et distribué des tracts mettant en parallèle le gaspillage écologique et économique de Concorde et la politique d'abandon des services dits publics de transport.

● GORGES DE LA LOIRE : l'enquête d'utilité publique sur la construction du barrage de Villerest (voir G.O. N° 87) s'achève le 26 janvier. Les habitants de la région peuvent aller consulter le dossier officiel et formuler leurs objections sur le registre prévu à cet effet dans les mairies riveraines de la Loire. Renseignements : Comité de défense des Gorges de la Loire, 23 av. de Paris, 42300 Roanne.

HISTOIRES D'O (COMME OBJECTION)

● La bataille des livrets continue. Gaston Debard comparait le vendredi 23 janvier à 14 heures en séance publique devant le Tribunal Correctionnel de Versailles pour avoir participé à un renvoi collectif de livrets militaires en janvier 74.

Renseignements : Mouvement pour une Alternative Non-violente/Paris, 37 bis rue des Maronites, 75020 Paris. Chaque lettre envoyée au Ministre et au Tribunal Correctionnel a une efficacité certaine : Ministère de la Défense, 14 rue Saint-Dominique, 75997 Paris.

● Le Mouvement pour une Alternative Non-violente passe à « Tribune Libre » sur FR 3 le jeudi 29 janvier à 19 h 40. Avec Jacques de Bollardière, Hélène Roussier et Jean-Marie Muller.

● Les objecteurs regroupés au sein des Comités de Lutte des Objecteurs se considèrent comme des appelés en lutte. Pour eux, leur lutte rejoint celle des soldats pour l'obtention des libertés démocratiques. Ils exigent la fin des poursuites, la libération des inculpés (soldats, civils, insoumis, objecteurs) et l'obtention d'un droit véritable à l'objection.

Telles sont les principales « conclusions » de la réunion du collectif national des comités de lutte des objecteurs, qui s'est tenue à Roanne les 10 et 11 janvier. CLO, BP 103, 75522 Paris Cedex 11.

● Jean-Louis Barbanson, incarcéré à l'hôpital militaire Desgenettes à Lyon, poursuit une grève de la faim illimitée pour obtenir sa libération. C'est au cours d'une manifestation à Valence le 11 novembre durant le défilé militaire que cet insoumis avait été arrêté. Il doit prochainement comparaître devant le Tribunal Permanent des Forces Armées de Lyon. Les CLO, le CSOC (Comité de Soutien aux Objecteurs de Conscience), le SOC (Secrétariat des Objecteurs de Conscience) et l'ICI (Insoumission Collective Internationale) réclament sa libération immédiate et la suppression de toute juridiction d'exception (TPFA, Cour de Sécurité de l'Etat...).

« la Gueule Ouverte »
fondateur : Pierre Fournier
responsable de la rédaction : Arthur
patience à toute épreuve : Fifine
administration : « les éditions PATATRAS ! »
société de presse au capital de 2100 F
8, rue de Condé, 75006 Paris. (tél. : 033.47.02)
directrice de la publication : Isabelle Cabut
dépôt légal : 1^{er} trimestre 1976
imprimerie : « Les Marchés de France »
44, rue de l'Ermitage, 75020 Paris
distribution N.M.P.P.
abonnements : un an : 180 F ; 6 mois : 95 F

L'ANNÉE DE LA BITE

